

L'Enseignement
de l'Arabe..

De 228





De 228 1711 / 1789

L'ENSEIGNEMENT
DE L'ARABE
AU COLLÈGE DE FRANCE

PAR

PAUL CASANOVA

Professeur de langue et littérature arabes au Collège de France

(Leçons du 22 avril et du 6 décembre 1909)

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

—
1910



Se 2



D:De 228



L'ENSEIGNEMENT
DE L'ARABE
AU COLLÈGE DE FRANCE

PAR

PAUL CASANOVA

Professeur de langue et littérature arabes au Collège de France

(Leçons du 22 avril et du 6 décembre 1909)

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

—
1910





I⁽¹⁾

MESDAMES ET MESSIEURS,

En prenant possession de la chaire de langue et littérature arabes, ce m'est un devoir bien agréable de remercier l'Assemblée des Professeurs qui m'a présenté, M. le Ministre de l'Instruction Publique qui a bien voulu agréer ce choix, enfin M. le Président de la République qui a daigné le ratifier et me conférer un honneur dont nul, plus que moi, ne sent tout le prix. Dans cette glorieuse maison où je suis appelé à parler, au milieu de tant de maîtres éminents, après tant d'illustres prédécesseurs, comment ne me sentirais-je pas profondément ému et, le dirai-je : inquiet d'élever ma modeste voix ? Comment ne mesurerais-je pas toute la distance qui me sépare du savant professeur arraché par la mort à cette chaire qu'il occupait si brillamment, moi qui fus son humble élève et son sincère admirateur ?

Barbier de Meynard qui professa l'arabe pendant vingt-trois ans au Collège de France fut un des derniers représentants de la grande école française de Silvestre de Sacy, alors que la spécialisation des études ne s'étant pas encore imposée avec cette force qui s'accroît tous les jours, il était possible

(1) Leçon d'ouverture, 26 avril 1909.



de posséder et de manier avec la même aisance les trois langues musulmanes : arabe, persane et turque. Il eut même cette fortune assez rare de les enseigner successivement ou simultanément. En effet, tandis qu'il professait le turc à l'Ecole des Langues Orientales vivantes, il succédait à Mohl dans la chaire de persan au Collège de France en 1875, et ce n'est que dix ans après, qu'il échangeait cette chaire contre celle d'arabe. D'autres parleront de son œuvre dans les deux premiers domaines ; ici je dois vous rappeler seulement sa maîtrise à explorer le champ si vaste, si varié, et si peu défriché encore, de la littérature arabe.

Outre les anciennes poésies qui sont et resteront toujours les monuments les plus originaux et les plus riches de cette langue riche entre toutes, il se plaisait à étudier des textes nouvellement édités, comme le *divan* de Mouslim et les *séances* de Hamadhâni. Il aimait aussi à étudier les œuvres de la littérature riches de faits historiques et de traits de mœurs, dont le modèle nous est donné par l'incomparable *livre des chansons* : le *Kitâb al aghâni*. Son érudition très vaste et très sûre savait enrichir l'explication de ces textes très difficiles par des commentaires étendus et des clartés vives sur les innombrables allusions qui y sont renfermées et qui en font l'obscurité en même temps, et le charme. Qu'il soit permis à celui qui écouta, dans cette maison même, ses savantes leçons, de rappeler surtout ce qu'il a pu apprécier, pour l'avoir entendu lui-même, c'est-à-dire l'explication du *divan* de Mouslim et des *séances* de Hamadhâni. Mouslim, édité par M. de Goëje, était digne en tous points de l'éminent professeur de Leyde qui l'a fait connaître au monde savant. Ses poésies jettent des clartés intéressantes sur l'histoire du

second siècle de l'Hégire et ce texte ardu, concis, serré, est riche d'allusions que l'érudition moderne a peine à mettre en lumière. Rien n'était plus clair et plus limpide, quand la parole du maître épuisait le suc que contenait cette écorce si rude en apparence, et, faisant miroiter habilement les mots les plus abstrus, en tirait un éclat inattendu. Mais le véritable régal était la leçon consacrée à ce curieux prédécesseur du célèbre Hariri, à celui que les contemporains enthousiastes avaient surnommé badi' az zamân « la merveille du siècle » Hamadhâni, sinon premier créateur, au moins le plus habile metteur en œuvre du genre si original des *Séances*. Chez lui, ces courtes pièces d'une prose raffinée, entremêlée de vers non moins raffinés, n'atteignent pas le degré de préciosité et de concettisme où se complurent Hariri et ses imitateurs ; surtout elles ne recherchent pas l'étrangeté des formes, le tour de force linguistique, voire phonétique. Moins riches d'imagination, elles sont plus simples et plus vives. La langue en est difficile parce qu'elle garde une allure archaïque, et il faut une connaissance approfondie de l'ancienne littérature pour en saisir toute la finesse et en même temps toute la force concise. Je me souviens des rudes combats que je dus livrer à ce texte si obscur et si amusant, alors qu'étudiant novice, j'en préparais l'explication pour la leçon hebdomadaire, et de quel émerveillement j'en écoutais le commentaire lumineux dans la bouche de mon vénéré maître. De tous les auteurs arabes, Hamadhâni est, peut-être, le plus original et le plus curieux : il est un de ceux que l'étudiant a le plus de profit à connaître pour bien pénétrer ce génie arabe à la fois si simple et si subtil, si naïf et si raisonneur, si incohérent en apparence et cepen-

dant si logique. Nul ne convenait mieux à la souplesse et à la délicatesse d'esprit de Barbier de Meynard.

Car celui qui avait fait sa carrière comme interprète ne se contentait pas de parler et de lire couramment les trois langues musulmanes ; il avait un goût littéraire très aiguisé et un tour d'esprit très élégant et très souple. Comme il arrive à ceux qui ont beaucoup enseigné, son œuvre imprimée n'est peut-être pas très considérable, à ne compter que le nombre des pages, mais elle a tout le suc et la finesse que donne au professeur le désir d'être toujours clair et persuasif. Jeune encore, il avait été désigné par la Société Asiatique pour reprendre, avec Pavet de Courteille, son ami d'enfance, l'œuvre que Joseph Derenbourg n'avait pas eu le loisir de poursuivre. Je veux parler de ces curieuses *Prairies d'or* où ce délicieux bavard qu'on appelle Mas'oudi a semé, au hasard de la plume, de véritables trésors de traits de mœurs piquants et instructifs, de vues ingénieuses ou naïves, reflets si vifs de la première civilisation arabe, de ce que nous appellerions en style moderne la mentalité des trois premiers siècles de l'Hégire. La verve toujours courante de cet auteur si vivant ne pouvait trouver, pour être rendue dans notre langue, une plume plus alerte et plus fine que celle du jeune orientaliste qui, sans jamais trahir, savait traduire avec justesse et élégance les moindres nuances de ce style si savoureux. Combien il faut encore admirer la souplesse de cette plume quand, abordant un des textes les plus ardues de la littérature arabe, hérissés de ces mots à sens complexe qui se laissent si difficilement traduire d'une langue à une autre, et encore plus gonflés de pensées que de mots, je veux dire le recueil de sentences raffinées et subtiles

que Zamakhchari nous a laissé sous le nom de *Colliers d'or*, Barbier de Meynard lutte d'ingéniosité et de concision avec ce rude auteur et fait éclater sa maîtrise dans le maniement de deux langues aussi subtiles et aussi puissantes l'une que l'autre : l'arabe et la française. Outre ces deux travaux de pure littérature, rappellerai-je l'érudition de ces œuvres plus arides ; le dictionnaire de la Perse de Yakoût ; l'édition de Khordadbeh qu'il avait brillamment commencée et qu'il eut la générosité rare d'abandonner à son savant ami M. de Goëje qui, de son côté, avait abordé cet auteur ; d'autres encore : le tableau littéraire du Khorassan et de la Transoxiane au IV^e siècle de l'Hégire, et l'œuvre de ses derniers jours, le dictionnaire des *lakabs* ou surnoms et sobriquets par lesquels les Arabes, malicieux observateurs, aiment à désigner leurs personnages les plus connus. Au milieu d'études si austères, il s'était plu à nous conter l'histoire originale de ce fils de khalife, Ibrahim ibn al Mehdi, plus fait pour l'amour et pour l'art que pour la politique et qui scandalisa ses contemporains par ses talents musicaux, ou encore, celle du poète hérétique et d'autant plus original, le seyyid Himyarite.

Il trouvait encore le temps, alors qu'à son double enseignement il joignait l'absorbante fonction d'Administrateur de l'Ecole des Langues Orientales, de présider avec zèle la Société Asiatique et de donner fidèlement dans son journal, outre ses brillants articles, des comptes-rendus bibliographiques courts, mais nerveux et précis.

Barbier de Meynard, dans une vie longue et admirablement remplie, a été l'un des plus rares et des plus accomplis modèles du dévouement exclusif à la science désintéressée

et, à ce titre, l'un des professeurs les plus dignes de parler en cette maison. Sa vie s'écoula, paisible et modeste, entre ses livres et ses leçons, pleine de ce bonheur intérieur que donne le contact journalier avec les choses de la pensée et la recherche pure de la vérité. Il me disait bien des fois combien il aimait ces études et combien il tenait à inculquer à tous ses élèves qui partaient, comme interprètes, pour l'Orient, ce goût de l'érudition, leur demandant de ne jamais oublier que le concours de tous, même les plus modestes, est indispensable à l'œuvre de la reconstitution de l'immense littérature arabe. Il avait, comme les vraiment grands orientalistes, la modestie de douter de sa science, en présence de la richesse illimitée de cette littérature et de cette langue, et il me disait : « Qui n'a pas consacré toute sa vie à son étude exclusive et acharnée, ne peut arriver à s'en rendre véritablement maître ». Et certes, aujourd'hui que tant de manuscrits sont publiés ou traduits, que les écrivains postérieurs sont justement délaissés pour les plus anciens, que les sources primitives nous sont de plus en plus largement ouvertes, combien il est difficile de se tenir au courant de tout, si on ne se spécialise pas, et même si, dans sa spécialité, on n'a pas le soin de se choisir un coin très restreint qu'on s'acharne à cultiver sans espérer jamais d'en épuiser la fécondité !

Silvestre de Sacy et ses disciples avaient, inspirés par le grand bon sens de notre race, abandonné les aventureuses spéculations des premiers auteurs qui, avec une connaissance insuffisante de la grammaire, une ignorance totale du génie de la langue et une lexicographie en enfance, traduisaient au hasard et tiraient de là des conclusions inexactes sur les choses arabes. Il fallait reprendre l'édifice aux fondations et

ce fut là l'œuvre de notre illustre orientaliste. On peut dire de lui ce que Boileau disait de Malherbe : enfin il vint et la science européenne fut dotée d'un instrument aussi parfait que possible pour pénétrer dans la forêt encore vierge de cette langue puissante et exubérante comme une végétation tropicale. Pendant un siècle, on s'appliqua à mettre en pleine clarté le vrai sens des mots, la vraie allure de la syntaxe, les règles de la métrique et de la poésie, et on put commencer à interpréter sainement les œuvres historiques et littéraires. Aujourd'hui ce n'est pas manquer à la mémoire de ces maîtres éminents, bien au contraire, que de dire : grâce à eux, à leur bon sens et à leur science, nous pouvons faire un pas de plus qu'eux et pénétrer plus avant dans l'âme arabe. Certes la grande majorité des sources est loin de nous être abordable ou même connue, et il faut qu'une phalange toujours renouvelée de patients érudits s'emploie, dans le silence du cabinet, à la publication d'innombrables textes encore manuscrits, à leur traduction, à leur commentaire, mais il y a place aujourd'hui pour un enseignement d'avant garde, pour une synthèse qui n'est plus prématurée, pour une première tentative de mettre en plein jour la mentalité de ce prodigieux peuple arabe que nous avons devancé depuis trois ou quatre siècles à peine, mais qui n'en a pas moins été le grand éducateur de la pensée moderne avant la Renaissance.

Depuis que la civilisation arabe s'est éteinte, sous l'invasion ottomane, à l'époque même où la Renaissance passait d'Italie en France, puis rayonnait dans toute l'Europe, depuis que l'islam primitif s'est alourdi sous le joug d'une prétendue orthodoxie étroite et intolérante, nous nous repré-

sentons le cerveau des Arabes modernes comme différent du nôtre, nous croyons les Musulmans incapables d'assimiler notre pensée, et nous oublions cette merveilleuse parole de leur Prophète qui a été le phare lumineux de leur première civilisation : « la science est supérieure à la foi ! » (1) Quel chef de religion, quel grand-prêtre a osé prononcer un mot si hardi lequel est aujourd'hui le *credo* de notre monde intellectuel, alors que le temps n'est pas loin où il eût paru un blasphème à la grande masse des esprits cultivés ? Et qui, en Europe, à l'époque de Mohammed, eut seulement conçu la possibilité d'une telle monstruosité ! En sorte qu'on peut dire que l'axiome le plus net de la liberté de penser qui laisse bien loin derrière lui les propositions les plus hardies d'un Luther ou d'un Calvin a été énoncé par un Arabe de notre VII^e siècle, fondateur de cet islamisme que tant de nous prétendent arriéré irrémédiablement. Non, Messieurs ; vous verrez que le goût de la science et des spéculations intellectuelles dans tous les domaines, que l'amour de la pensée grecque et l'admiration de ses œuvres, que la curiosité aiguë des choses de la nature et l'âpre désir de soulever le voile qui les recouvre, furent les vraies caractéristiques de l'âme arabe, une fois les conquêtes propagées par le feu de l'enthousiasme religieux et assurées par l'esprit pratique et réaliste de la race. Que cela se soit fait avec le calme,

(1) Masoudi *Prairies d'or* t. IV, p. 169 *fadlow'l ilmi kheiroun min fadl'l ibadat*. Barbier de Meynard traduit : *fadl* par : « trop de » ce qui est, en effet, un sens ordinaire de ce mot. Mais je crois qu'il faut lui donner son sens moral ordinaire : « qualité » et la traduction littérale sera : « la qualité de la science est supérieure à la qualité de la foi ». Quant au sens réel de cet aphorisme, il serait ici trop long et oiseux de le discuter ; j'aurai l'occasion de le faire au cours de mes leçons.

L'ordre et la méthode d'un peuple à vieille et patiente civilisation, non certes ; et l'enfantement laborieux de la pensée arabe s'est fait dans la confusion et le trouble. Sorti brusquement des ténèbres d'une longue barbarie dans la pleine lumière des civilisations raffinées, ce peuple nouveau en fut un temps tout ébloui et il lui resta toujours quelque chose de ce premier éblouissement. C'est de cela qu'il faut lui tenir compte quand on juge son œuvre avec impartialité ; il ne faut pas lui demander la puissante sérénité et la paisible clarté des grandes périodes de l'esprit humain.

Il arrivait au monde moderne non comme les beaux et tranquilles fleuves de la Grèce et de Rome, mais comme un torrent impétueux entraînant pêle-mêle, avec les terres fertiles des civilisations qu'il traversait, les pierres et les débris de toute sorte de son antique barbarie. Mais combien furent féconds les limons qu'il déposa en son lit et sur les rives voisines et, une fois écoulé le torrent, quelles riches moissons ne furent-elles pas offertes à la pensée occidentale qui s'était endormie à son tour dans la barbarie ! Je sais ce qu'on a reproché à ce peuple ; son manque d'originalité et la faiblesse, d'aucuns disent la nullité, de son apport personnel au progrès de l'humanité. C'est là un procès sujet à révision et c'est cette révision que j'entreprendrai de faire avec vous, en suivant pas à pas la pensée arabe sous ses diverses manifestations et dans tous les domaines. C'est en interrogeant les auteurs sur toutes les questions, politiques ou religieuses, littéraires ou scientifiques, artistiques ou industrielles, en cherchant à découvrir ce qu'ils ont transcrit ou imité pour bien mettre en lumière ce qu'ils ont créé, que nous aurons des réponses partielles mais le plus souvent très

précises, et que nous reconstituerons les pièces du procès. C'est à cette œuvre patiente et sévère que je vous convie, sans vous en dissimuler les difficultés et surtout les lenteurs nécessaires. Je vais vous en exposer le tableau dans une vue d'ensemble ou plutôt dans une esquisse rapide.

Non content de dénier aux Arabes leur part d'originalité, on est allé jusqu'à dire que ce qu'ils ont fait, original ou non, n'est pas leur œuvre, mais celle de peuples conquis écrivant dans la langue qui leur était imposée par les conquérants, mais avec leur génie propre. La gloire en reviendrait aux Persans, aux Syriens, voire, au dire de quelques écrivains trop ingénieux, aux Berbères, aux Coptes, que sais-je encore ? A l'appui de cette théorie l'on fait remarquer que les Arabes proprement dits n'étaient qu'une poignée de nomades fanatiques d'abord et, plus tard, une poussière de tribus campées au hasard des villes et des campagnes d'un vaste empire. L'on ne réfléchit pas que rien ne peut dépasser un tel éloge de la vitalité des Arabes et de leur force de rayonnement. Laissons pour le moment les sciences et les arts et admettons qu'ils furent l'apanage exclusif d'autres peuples. Je vois deux choses dont l'origine immédiate n'est pas contestable et qu'ils ont fait accepter pendant plus de mille ans aux peuples du génie le plus opposé au leur ; les deux éléments primordiaux que l'enfant apprend sur les genoux de sa mère et dont les plus petites races gardent jalousement le trésor sous les jougs les plus cruels : la langue et la religion. Et quelles langues et quelles religions ont reculé devant celles de cette poignée d'hommes incultes ! C'est d'abord la langue des Ariens que celle des conquérants grecs depuis Alexandre n'avait pu entamer qu'un moment,

revenue plus tard avec l'avènement d'un nouvel empire perse, la seule, il est vrai, qui, après quelques siècles, eut assez de vitalité pour secouer le joug arabe. C'est ensuite la langue grecque et la latine, dont je n'ai pas besoin de vous dire la merveilleuse force d'expansion. C'est encore la langue des anciens Egyptiens qui, malgré la forte empreinte de la Grèce et du christianisme, se maintenait avec son génie propre et fut absorbée rapidement dans celle que parlaient ces bandes de Bédouins. Ne voilà-t-il pas un étrange phénomène et presque unique dans l'histoire ? Dans cette même Egypte, voyez encore aujourd'hui ce qui se passe. En 1517, Selim en fait une nouvelle province ottomane ; le turc devient la langue officielle et vous le voyez dans les inscriptions des monuments publics jusqu'à l'époque de Méhémet Ali. Mais il est de moins en moins parlé, il ne pénètre pas dans le peuple, les successeurs de Méhémet Ali l'abandonnent petit à petit et les inscriptions officielles redeviennent arabes ; à peine dans quelques familles et surtout dans quelques harems alimentés par les provinces turques de l'Asie, le parle-t-on encore. On peut prévoir que dans peu de temps même les descendants de ces familles ottomanes cesseront de le comprendre. La force de cette langue a eu raison d'une longue conquête et le dialecte moderne de l'Egypte ne contient pas, en mots turcs, la centième partie de ce que le dialecte de Constantinople contient d'arabe. A ce propos permettez-moi de vous citer cette anecdote que me contait un Syrien très instruit et un des meilleurs représentants de cette race intelligente qui, elle aussi, ignore de plus en plus aujourd'hui la langue de ses conquérants. Dans une assemblée composée en grande partie de Turcs, était un vieux cheïkh arabe. Les

Turcs, suivant leur coutume, décriaient la noble race et, à diverses reprises, s'écriaient : « les Arabes n'ont aucune foi, ne savent pas ce que c'est que l'honneur ! » Très calme et très froid, le vieux cheïkh leur dit : « Comment, dit-on l'honneur en turc. — *Eurz*, lui répondit-on — Mais encore ? — Nous n'avons pas d'autre mot. — Pas d'autre mot ! Mais celui-là ne vous appartient pas, il est un des plus anciens de notre vieille langue. Si les Arabes ne savent pas ce que c'est que l'honneur, qu'en savaient donc vos ancêtres qui, eux, n'en avaient même pas conçu l'idée, alors qu'ils erraient dans les déserts de l'Asie centrale ! » (1) Eloquente répartie et qu'on pourrait citer à ceux qui veulent donner aux Persans une part prépondérante dans l'œuvre de la civilisation arabe. Même aujourd'hui que leur langue est aussi indépendante que leur race, est-ce que tous les mots abstraits, toutes les expressions philosophiques et mystiques, voire scientifiques, n'y sont pas de pur arabe ? Ils peuvent avoir de vastes épopées écrites en iranien intégral, mais des œuvres de raisonnement, non ; encore aujourd'hui, après plusieurs siècles d'autonomie, cela leur est interdit. Qui pourrait nier l'apport qu'une langue nouvelle donne à la pensée ; voilà donc quelque chose que les Arabes peuvent revendiquer exclusivement. Cette langue qui, avant Mohammed, était dispersée en nombreux dialectes de la mer Rouge à l'Euphrate, a pris

(1) Il est piquant de rapprocher de cette anecdote le passage suivant de d'Ohsson *Tableau de l'Empire Ottoman* p. 373. « Ceux qui ont prétendu que le mot d'honneur n'existe pas dans la langue des Othomans, n'ont prouvé que leur parfaite ignorance.... Comment n'ont-ils pas connu les mots d'*irz* [= *'eurz*], de *namouz* [lire : *nâmous*] de *schann*, de *scheuhhreth* qui répondent à ceux d'honneur, de dignité, de réputation, de considération ?... ». — Ces quatre mots sont arabes, et non turcs !

un si rapide développement qu'en peu de siècles sa littérature a été infiniment plus étendue que celle de toutes les langues sémitiques ses sœurs, l'assyrienne, peut-être, exceptée. Je ne parle pas de son alphabet qui lui avait été transmis et qu'elle a transmis, à son tour, à d'autres langues iraniennes et touraniennes auxquelles il est fort mal adapté, il faut le reconnaître, mais qu'elles n'ont jamais eu le courage ou l'habileté de rejeter.

Quant à la religion si elle se proclame elle-même bien haut héritière de celle d'Abraham, de Moïse et de Jésus-Christ, elle n'en a pas moins son caractère propre et sa pleine originalité et, partout où elle a passé, elle a supplanté presque sans effort les merveilleux systèmes édifiés par nos ancêtres ariens, grecs et latins. Elle est, par sa conception, l'œuvre d'un seul homme, mais qui concentrait en lui tout le génie de sa race et qui a emprunté à cette même race, en le perfectionnant, un des plus subtils instruments de la pensée humaine, la langue arabe dont nous venons d'indiquer la puissante influence. Mohammed, chaque fois qu'on lui demandait un miracle comme preuve de l'authenticité de sa mission, alléguait la composition du Coran et son incomparable excellence, preuve de son origine divine. Et, en effet, même pour ceux qui ne sont pas musulmans, rien n'est plus merveilleux que ce langage d'une plénitude et d'une sonorité si prenantes dont la simple audition transportait d'admiration ces peuples primitifs si épris d'éloquence ! L'ampleur de ces syllabes à cadence grandiose et à rythme si large fut pour beaucoup dans la conversion des plus hostiles et des plus sceptiques. Les pensées n'en étaient pas absolument nouvelles, et le Prophète disait et redisait qu'il était venu



seulement pour rappeler à ses compatriotes l'antique religion d'Abraham, leur ancêtre primitif ; ce qui était nouveau et profondément original, c'était, je le répète, la forme puissante qu'il donnait à ces pensées et l'orgueil qui en venait aux Arabes de savoir que Dieu avait choisi parmi eux un Prophète et avait adopté leur langue pour transcrire sa parole sacrée. Chacune des phrases du Coran, ce que nous appelons des versets, est un miracle *âyat* ; et la sourate qui en est composée, qui pourrait, hors Dieu, la produire ? Dieu dit dans le Coran : « Si vous doutez de notre révélation à notre serviteur, apportez donc une sourate comme celle-ci et convoquez vos témoins à l'encontre de Dieu, si vous êtes sincères ! » (1). Ainsi religion et langue font là une union intime et cela seul, continué à travers les siècles, est une grande originalité.

Maintenant, qu'y a-t-il de fondé dans le reproche qu'on fait aux Arabes de n'avoir pas eux-mêmes cultivé les sciences, et est-il vrai, comme le dit Ibn Khaldoun, Arabe lui-même, mais esprit lumineux et impartial, que la plupart des savants ont été, chez les Musulmans, des étrangers, surtout des Persans ? « Les Musulmans des premiers temps, dit-il (2), ignoraient totalement les sciences et les arts, parce que leur civilisation simple et grossière s'était formée dans le désert... La pratique des arts n'existe que dans la vie sédentaire, état pour lequel les Arabes avaient le plus grand éloignement. Comme les sciences aussi se discutaient dans les villes, les Arabes ressentaient, pour elles et pour les lieux où elles florissaient, une extrême répugnance. La population

(1) Sourate II, 21.

(2) *Protégomènes* trad. de Slane t. III, p. 296.

sédentaire se composait d'étrangers, d'affranchis (de race également étrangère) et de gens qui, élevés aux usages de la vie sédentaire, suivaient l'exemple des non Arabes dans tout ce qui se rattachait à la pratique des arts. Ces peuples étaient parfaitement formés à ce genre de civilisation, ayant pu s'y façonner pendant la longue domination des Persans... L'enseignement de toutes les sciences devint alors un art spécial aux Persans, étant tout-à-fait négligé par les Arabes. Ceux-ci dédaignaient de l'exercer. Les seules personnes qui s'en chargèrent furent des Persans à qui les grands seigneurs montraient de la bienveillance ».

Voilà le réquisitoire formulé dans toute sa sévérité, et avec une exagération évidente, par un Arabe qui est lui-même, d'ailleurs, la contradiction vivante de sa thèse. Voilà le réquisitoire repris après lui par plus d'un orientaliste moderne. Mais il n'en est pas moins vrai que ces Persans, ou autres non Arabes, ont écrit leurs ouvrages scientifiques dans la langue de ces vainqueurs si dédaigneux de science, qu'ils ont fait de cette langue et de cette religion une étude attentive et rationnelle, en un mot qu'ils se sont absolument *arabisés*. Lorsqu'Ibn Khaldoun attribue à ses compatriotes un si profond dédain des sciences, est-il bien sûr qu'il soit dans la vérité historique ? Des légendes sont nées à ce sujet que Quatremère, le plus érudit peut-être de nos orientalistes français, a très nettement dissipées. Il a été démontré que le prétendu fanatisme du khalife Omar faisant brûler la bibliothèque d'Alexandrie était une invention d'écrivains très postérieurs. Ibn Khaldoun qui est, lui-même, un de ces écrivains postérieurs (VIII^e siècle de l'Hégire, XIV^e de notre ère) n'a-t-il pas été la victime de quelque légende du même genre ?



N'a-t-il pas oublié la parole du Prophète : « la science est supérieure à la foi » et, parce que de son temps, cette maxime avait de plus en plus tendance à être renversée, n'a-t-il pas reporté en des temps antérieurs ce mépris de la science ? Enfin ce mépris de la science n'est-il pas né exclusivement d'une doctrine qui, à l'époque d'Ibn Khaldoun, commençait à envahir et à étouffer l'islamisme, doctrine dans laquelle on peut démêler sûrement des éléments bouddhistes, des éléments iraniens ou peut-être égyptiens, mais aussi étrangère que possible au génie arabe, je veux dire le soufisme ? Jusqu'à quel point les Persans qui écrivirent des ouvrages scientifiques en arabe, étaient-ils vraiment et dans toute la force du terme, des Persans ? Jusqu'à quel point leur génie propre s'y distingue-t-il du génie des purs Arabes, c'est ce que nous aurons lieu d'examiner. Il ne faut pas trop se laisser prendre aux mots. A ce compte, dans l'œuvre de la civilisation française, combien y a-t-il de noms (je dis de noms, pas de personnes) dont l'origine soit vraiment franque ou même soit française au sens étymologique du mot, c'est-à-dire se rattache directement à l'Île de France ? Combien nous paraîtrait vain aujourd'hui de rechercher si tel ou tel de nos savants porte un nom germain, latin, breton, basque, ou autre, et combien il serait absurde d'en vouloir tirer quelque signification ! C'est cependant une querelle du même genre qu'a soulevée là Ibn Khaldoun. La vérité est que la race arabe a eu cette grande et précieuse qualité de fondre en elle et, très longtemps, de façon très harmonieuse, toutes les autres, et que vouloir séparer aujourd'hui les divers éléments de ce faisceau, surtout pour les opposer les uns aux autres, est une œuvre artificielle et stérile. Je ne



dis pas qu'on ne puisse, dans une analyse minutieuse, attribuer à tel ou tel de ces éléments une influence prépondérante dans telle ou telle conception, dans telle ou telle doctrine ; mais que ce soit à la condition de subordonner cette prépondérance particulière à la prépondérance générale du génie arabe. Je ne puis pas entrer maintenant dans cette discussion ; c'est plus tard que je m'efforcerai de vous démontrer ce que j'énonce simplement aujourd'hui. L'esprit arabe est et a toujours été curieux de science ; il est essentiellement réaliste et positif. Dans l'histoire de la pensée arabe, le mépris de la science a pour origine, non pas la barbarie des Nomades, mais le mysticisme qui s'est, à la longue et sous des influences étrangères, substitué à l'islamisme primitif. A l'œuvre commune ont collaboré des Arabes d'origine, ou des clients étrangers, fortement imprégnés du génie arabe et aussi réellement Arabes que nos ancêtres Gaulois furent réellement Romains, après la conquête de César. Toutes les disparates se sont fondues en un tout parfaitement homogène que nous pouvons appeler à bon droit : la civilisation arabe.

J'en viens à la contribution au progrès, tel que nous le comprenons aujourd'hui. Si l'on veut que cette contribution soit entièrement originale, c'est-à-dire sans racines dans le passé, quel peuple y peut prétendre ? Comme disait plaisamment Alfred de Musset :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

A part quelques découvertes sensationnelles dans le domaine des sciences appliquées, dont beaucoup sont dues au pur hasard ou, tout au moins, sont sorties de l'empirisme, combien d'éléments du progrès ont-ils été créés *ex nihilo* par quel-

ques hommes de génie ? Dans les sciences proprement dites et, en premier lieu, les mathématiques, chaque inventeur doit à ses prédécesseurs plus qu'il n'apporte lui-même et on peut dire que sa part personnelle est presque tout entière dans une nouvelle notation. Le progrès de la géométrie à l'algèbre, de l'algèbre à l'analyse etc., s'est fait par des notations de plus en plus ingénieuses et de plus en plus précises. Ce n'est pas ici le lieu de faire la philosophie des mathématiques, mais il est certain qu'une notation heureuse entraîne une démonstration plus claire, plus rigoureuse et plus compréhensive de ce qui était déjà acquis. La forme nouvelle donnée aux anciennes connaissances leur apporte un jour inattendu qu'un génie bien doué aperçoit soudain et dont il tire d'éclatantes lumières ignorées jusqu'alors. Nous en avons un exemple célèbre dans la définition apportée par Descartes à la tangente géométrique, laquelle a entraîné la première vue du rapport des infiniment petits et, de proche en proche, entre les mains d'un Leibnitz et d'un Newton, toute l'analyse infinitésimale. En trigonométrie, les Arabes ont eu les premiers l'idée de considérer, non plus la corde sous-tendant l'arc, mais la moitié de cette corde qui est devenue le *sinus*. Certes, nul ne se doutait de la fortune prodigieuse que devait avoir dans le domaine des mathématiques pures ce nouvel élément ; mais c'était un chaînon de plus, donc un apport original. N'est-ce pas eux également qui nous ont apporté les chiffres arabes et cette notation géniale du zéro qui fut une si profonde révolution ? Encore aujourd'hui à quoi aboutissent toujours et nécessairement les spéculations de nos plus hardis géomètres ? A une formule du genre de celle-ci : $f(x) = 0$. Or, Messieurs, x est

une notation arabe ; c'est l'initiale du mot « chose » *cheïy*, par lequel les savants orientaux désignaient l'inconnue dans leurs calculs et que les Occidentaux rendaient en latin par *res*. Les Espagnols qui, n'ayant pas le son *ch* dans leur langue, le transcrivaient alors par l'*x* (1), le transmirent sous cette forme au reste de l'Europe, et je n'ai pas besoin de vous dire quel levier pour soulever le monde mathématique a été cette simple initiale d'un mot purement arabe. Quant au *zéro* qui n'est qu'un doublet du mot : chiffre, emprunté à la langue des Arabes, il n'a pas, dit-on, été emprunté à leur génie. Eux-mêmes appellent signes indiens ce que nous nommons chiffres arabes et le mot *şifr*, qui signifie étymologiquement « *le vide* », et par suite « *le néant* » est, dit-on, la traduction du mot indien correspondant. Soit ; je n'ai pas à contester en ce moment ce point de vue ; — je me contente de remarquer que nous, nous avons emprunté le mot et la chose aux Arabes tandis que la langue de ceux-ci est restée autonome, malgré leur emprunt, ce qui est toujours une marque de vitalité supérieure. C'est à eux encore que nous avons emprunté l'algèbre ; là encore on nous dit que le mot seul est arabe et qu'il désigne le procédé employé par les Indiens pour la résolution des équations. « Le nom complet de la nouvelle science, dit Rodet, est en arabe *al-jèbr* (*al djabr*) *wa'l-muqâbala* ; les Italiens l'ont traduit très exactement par *scientia restorationis* et *oppositionis*, car 1° tous les Arabisants sont d'accord que *jabara* (ou *djabara*) veut dire « *raccommoder un membre cassé, résoudre une fracture* » ce que prouve d'ailleurs le nom du chirurgien en espagnol,

(1) Plus tard par le *j*.

Algebrista ; 2° tous les dictionnaires disent qu'en mathématiques, *jabara* signifie « rendre entière une fraction » (1).

« Les Indiens commençaient toujours par chasser les dénominateurs de leurs équations ; ainsi ils ramènent l'équation du second degré à la forme

$$ax^2 + bx + c = 0$$

et c'est cette pratique qu'al Kharizmî [savant arabe de notre IX^e siècle] a désigné par *Al-jèbr*. Ensuite les Hindous soustraient de part et d'autre les quantités égales et c'est ce qu'al-Kharizmî a rendu par *al-muqâbala* car *qâbala* veut dire « mettre en parallèle, en pendant ».

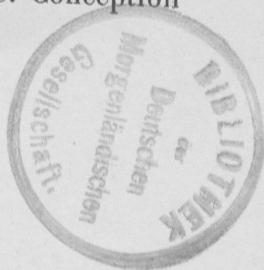
Encore une fois, je ne veux pas contester ; nous aurons, en temps et lieu, l'occasion de reprendre le débat et de nous prononcer ; mais ne vous semble-t-il pas, d'ores et déjà, singulier que toute cette science arabe ne contienne pas un mot étranger et que la nôtre en soit tout imprégnée ?

En physique et en astronomie, je crois volontiers que l'apport original des Arabes est médiocre ; s'il nous ont laissé un vocabulaire, ils n'ont apporté que peu ou point d'observations et d'instruments qui ne fussent connus des Grecs. Ils étaient trop sous le charme de ces grands théoriciens pour oser discuter leurs systèmes et les temps n'étaient pas révolus où devait disparaître l'idolatrie de l'humanité pour les Aristote et les Ptolémée. A l'époque où l'âme occidentale pouvait se dégager enfin de ce culte trop longtemps

(1) M. Carra de Vaux a, d'après des auteurs arabes, donné une autre interprétation du mot *al-djebr*. *Bibliotheca mathematica* N^{lle} série 11 — Stockholm 1897.

vivace, les événements politiques bouleversaient le monde oriental et, avec son indépendance, détruisaient le libre essor de sa pensée. Demandons-nous où en eut été la nôtre, si Mahomet II avait pu, comme il le disait, faire manger son cheval sur l'autel de Saint Pierre et si le joug ottoman s'était étendu sur toute l'Europe ?

Mais où triomphe la science arabe, n'est-ce pas dans la création de la chimie où elle a su prendre des mains des Grecs et surtout des Gréco-Egyptiens ce qui n'était encore qu'un empirisme plus ou moins grossier, pour en faire une philosophie naturelle qui laisse loin derrière elle les plus puissants systèmes des anciens ? Vous savez comment un des maîtres les plus éminents de cette maison, Marcelin Berthelot, a rendu justice à ces glorieux ancêtres qu'on a ridiculisés du nom d'alchimistes et qui cependant ont été le chaînon nécessaire reliant les vagues cosmogonies antiques aux lumineuses et puissantes théories de nos jours. Que l'ancienne Egypte ait eu, comme la Chine, des procédés empiriques très ingénieux, qu'elle ait eu des recettes secrètes plus ou moins jalousement gardées par les adeptes pour créer de nouvelles matières comme les verres, les émaux, pour extraire et fondre les métaux, etc. ; que les Grecs très épris du merveilleux de cette terre divine aient mêlé les conceptions magiques à celles des pratiques de laboratoire ; que le mot chimie se présente à nous d'abord sous une forme grecque d'origine égyptienne, cela n'est pas douteux. Mais combien il y a loin de ces premiers balbutiements à la conception géniale de cette pierre philosophale si bafouée depuis quelques siècles et à qui les travaux de notre immortel Curie vont, peut-être, demain donner vie et réalité. Conception



grandiose qui ne peut mourir avec la sorcellerie du moyen-âge car celle-ci n'était pour elle que le vêtement nécessaire à une époque de fable et de merveilleux tandis que la conception elle-même était la première vue lucide et enthousiaste de la prise de possession du monde physique tout entier par la pensée humaine ! C'est elle que les Arabes ont transmise aux ancêtres des Lavoisier et des Berthelot et qu'ils avaient portée eux-mêmes, cela est évident, à une rare perfection.

Le mot grec *χημία* ou *χημεία* est d'origine égyptienne, c'est incontestable ; on y a vu le nom même de l'Égypte *kêmi*, mais j'ai montré, il y a quelques années, que ce nom signifiait aussi *feu, foyer* ou *fourneau* (1). La science du feu, y a-t-il définition plus exacte de l'alchimie et, sans fourneau, peut-il y avoir alchimiste, voire chimiste moderne ? Elle était née en Égypte, cette science, très probablement aux époques très reculées où ce peuple, ingénieux entre tous, cherchait la composition des émaux et vernis brillants pour les couvertes de ses terres cuites. Il est légitime de supposer que c'est au cours de ces recherches qu'il découvrit le verre, puis les couleurs minérales, cobalt, minium, etc. Les Arabes s'éprirent de ces procédés subtils que les Grecs, trop enclins à la création de beaux systèmes tout d'une pièce pour aimer les patientes et rebutantes recherches de laboratoire, ne paraissent pas avoir cherché à pousser plus loin. Ils ne se contentèrent point d'emprunter à la langue grecque le nom de la science et de son principal instrument, noms qu'ils

(1) *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* I, 2^e fasc. p. 70.

nous ont à leur tour légués, agrémentés de leur article, sous les formes : *al kîmîa* et *al anbiik*, alchimie et alambic, mais ils créèrent des mots nouveaux et des théories nouvelles. Qui ne connaît l'origine de termes encore usités aujourd'hui : comme alcool, alcali, etc., et tant d'autres de l'ancien vocabulaire, désormais délaissés ? Quelle est, dans cette science en formation, la part exacte de l'esprit oriental ? C'est ce que nous étudierons plus tard, au cours de ces leçons, en soumettant à une critique précise les œuvres arabes.

Dans le domaine philosophique, les Arabes ne paraissent pas avoir dépassé Aristote dont ils ont imposé le culte à tout notre moyen-âge. Nous les interrogerons sur ce point, comme sur les autres. Je n'ai voulu aujourd'hui que vous faire apercevoir les points les plus saillants de leur originalité si contestée, sans entrer dans le détail de tant d'arts et d'industries dont ils nous ont légué le secret, après les avoir reçus et perfectionnés des anciens.

Peut-être, pourrait-on m'accuser de forcer la note et, trop plein de mon sujet, de faire un panégyrique un peu partial, comme il arrive à ceux qui se consacrent à une étude spéciale. Permettez-moi d'emprunter à un auteur moderne qui n'est pas suspect, (et cela, tout en faisant les réserves nécessaires sur quelques points de détail), une page d'une réelle éloquence en harmonie avec mes propres impressions. Il y a quelque cinquante ans, un savant physiologiste américain écrivait l'histoire du développement intellectuel de l'Europe, en cherchant, dit-il, pour la première fois, à « mettre en accord avec les principes de la physiologie les documents que nous offre l'histoire intellectuelle de l'Europe, et de les disposer de manière à présenter le tableau du développement

régulier de la civilisation. » C'est vous dire que l'esprit de cette méthode est bien moderne et bien occidental, dans toute la force du terme. L'auteur consacre un important chapitre à l'influence des Arabes, en insistant tout particulièrement sur leur œuvre en Espagne, puisque c'est par ce pays que se fit leur contact le plus intime et le plus fécond avec l'Occident. Voici, entre autres, ce qu'il dit ; j'emprunte la traduction d'Aubert (1) :

« On ne saurait trop déplorer que la littérature européenne ait systématiquement cherché à nous faire oublier nos obligations scientifiques envers les mahométans. Il est certainement temps que nous les reconnaissons. Une injustice, fondée uniquement sur la haine religieuse [c'est là une exagération que je vous signale en passant] et sur l'orgueil national ne peut durer éternellement. Que dirait un astronome moderne si, se rappelant dans quelle barbarie l'Europe était alors plongée, il découvrait que l'Arabe Aboul-Hassan parle des tubes, munis d'un oculaire et d'un objectif, qui étaient employés à Meragha ; s'il disait qu'Abdérâme-Sufi travailla à perfectionner la photométrie des étoiles ? Les tables astronomiques d'Ebn Yunis, 1008, connues sous le nom de tables hakémites ; les tables ilkhaniennes de Nassyr-eddin Tasi [lire : Tousi], construites au grand observatoire de Méragha près Tauris, en 1259 ; la mesure du temps à l'aide des oscillations du pendule ; la méthode de correction des tables astronomiques au moyen d'observations systématiquement répétées ; sont-ce là des indications de l'état intellectuel des Arabes qui soient dignes de notre attention ? Les

(1) Vol. II, p. 308.

Arabes ont fait une impression profonde sur l'intelligence européenne, et la chrétienté sera bientôt contrainte de l'avouer ; elle est écrite en traits ineffaçables sur la voûte des cieux, comme s'en convaineront tous ceux qui voudront lire les noms des étoiles sur un globe céleste ordinaire ».

Ailleurs, le même auteur insiste tout particulièrement sur le libre esprit d'examen qui fut la principale force vivante et agissante apportée par les Arabes au Moyen Age. Permettez-moi encore, pour mieux vous prouver mon impartialité, de vous exposer sa manière de voir qui, chez un esprit aussi rigoureusement scientifique et moderne, a une valeur, une saveur toute spéciale. J'emprunte toujours la traduction Aubert (II, p. 529).

« Le triomphe des chiffres arabes sur les chiffres romains présageait l'issue d'une lutte beaucoup plus importante, lutte politique entre Rome et les Arabes. Mais, avant d'arriver à la pression intellectuelle exercée par les Arabes sur Rome, et aux efforts désespérés que fit Rome pour s'y soustraire [ici l'auteur, très protestant, exagère l'esprit d'obscurantisme qu'il attribue à la papauté], je dois me placer pour un instant à un autre point de vue et parler de la philosophie arabe. Ici c'est al Gazali qui sera mon guide. Il était né en 1058.

« Ecoutons-le parler lui-même. Il raconte les efforts qu'il fit pour se détacher des opinions dont il avait été imbu dans son enfance. » Ici, Draper fait une longue citation d'al Gazali que je reproduis, en supprimant quelques longueurs : « Je me dis à moi-même : mon but est simplement de connaître la vérité des choses, et par conséquent il est indispensable que je sache ce que c'est que la connaissance. Il est main-

« tenant évident pour moi que la connaissance certaine est
« celle en vertu de laquelle nous connaissons un objet de
« telle manière qu'aucun doute ne peut nous rester, et que
« dans l'avenir toute erreur et toute hésitation est pour nous
« impossible relativement à cet objet..... C'est ainsi que je
« me convainquis que toute connaissance que je n'avais
« point acquise de cette manière, et au sujet de laquelle je
« ne possédais point ce genre de certitude, ne pouvait m'in-
« spirer la confiance et l'assurance sans lesquelles aucune
« connaissance ne mérite le nom de connaissance.

« Ayant examiné la nature de mes connaissances je les
« trouvai toutes privées de ces qualités essentielles, à l'ex-
« ception peut-être des perceptions des sens, et de quelques
« principes irréfragables. Une fois tombé dans cet abîme,
« me dis-je alors, le seul espoir d'arriver à des convictions
« certaines est donc dans les perceptions des sens et dans les
« vérités nécessaires. Il ne pouvait m'entrer dans l'esprit de
« douter de leur certitude absolue. Je me mis à étudier les
« objets de la sensation et de la spéculation. Les doutes
« m'assaillirent en foule, au point que mon incertitude
« devint complète. D'où provient la confiance que j'ai dans
« les indications des sens ? » [Al Ghazali, après avoir cité
quelques exemples d'illusions conclut]. « Ces notions, ainsi
« que beaucoup d'autres nous sont données par les sens,
« mais notre raison les rejette comme fausses. J'abandonnai
« donc les sens après que ma confiance en eux eut été
« ébranlée.

« Peut-être, dis-je, qu'il n'y a de certitude que dans les
« notions de la raison, c'est-à-dire dans quelques principes
« nécessaires, tels que les suivants : dix est plus grand que

« trois ; la même chose ne peut avoir été créée et avoir existé
« de toute éternité ; exister et ne pas exister en même temps
« est une impossibilité.....

« Sur quoi, les sens répliquèrent : Quelle certitude avez-
« vous que la confiance que vous placez dans la raison n'est
« pas de la même nature que celle que vous placiez en
« nous ? Lorsque vous comptiez sur nous, la raison est venue
« vous détromper, mais n'auriez-vous pas continué à comp-
« ter sur nous si la raison n'était intervenue ? Il est donc
« possible qu'il existe quelque autre juge supérieur à la
« raison, et capable de réfuter ses jugements, de la même
« manière qu'elle a réfuté les nôtres, etc. »

Et Draper d'ajouter : « Il serait impossible de trouver
dans un ouvrage européen une description plus claire du
scepticisme auquel nous conduit la philosophie. Il serait
même impossible de développer cet argument avec plus de
force. La précision dont fait preuve le grand philosophe
arabe contraste singulièrement avec l'obscurité de la plupart
des métaphysiciens ».

Ne trouvez-vous pas significatif l'enthousiasme de ce
savant moderne ? Je me hâte de vous dire qu'il est ici quelque
peu exagéré, et qu'al Gazâli, après avoir si brillamment
débuté, n'a pas su tirer les vues neuves que nos philosophes
ont tirées à leur tour des mêmes prémisses. Nous verrons,
d'ailleurs, que c'est un peu le défaut de tous nos auteurs
arabes qui, comme Moïse, ont préparé les voies à d'autres
pour la Terre Promise et sont morts sans l'avoir vue. Nous
en chercherons les raisons, en temps et lieu. Mais ne devons-
nous pas admirer ce langage digne de Descartes et de Kant,
et cela au commencement du XII^e siècle !

Enfin ne devrait-on réduire les Arabes qu'au rôle de transmetteurs, de professeurs, si l'on veut, est-ce donc si méprisable ? Il faut, pour qu'ils se lèvent des génies créateurs de progrès chez un peuple, des conditions très spéciales où les événements politiques ont une influence plus grande qu'on ne le soupçonne généralement. Une civilisation, quelle qu'elle soit, ne prospère et ne dure qu'autant qu'une épée vaillante veille sur sa conservation ; le jour où cette épée se brise, la civilisation meurt. Si elle a eu assez de force pour créer un patrimoine universel que des héritiers, plus heureux, sauront recueillir et agrandir, l'humanité pourra ne pas y perdre. Mais combien ont disparu sous le coup d'invasions barbares, sans laisser de traces au moins apparentes. Nous verrons, comme je vous l'ai laissé entendre à diverses reprises, que la pensée arabe était dans toute sa maturité et s'élevait de proche en proche aux plus hautes spéculations quand les Tartares commencèrent de ruiner les foyers de la civilisation orientale. Vous savez comment cette prodigieuse invasion pénétra jusqu'au cœur de l'Europe et n'épargna nos contrées les plus occidentales que parce qu'elle fut détournée sur les pays d'Asie, bien plus riches alors et bien plus prospères. Il est probable cependant que, dans ses retours offensifs, elle eut gagné la Méditerranée, si les vaillants Mamlouks d'Égypte et Syrie ne l'avaient arrêtée en de sanglants combats répartis sur plus d'un siècle. Mais, dans cette lutte, ils perdirent beaucoup de leurs forces, et, quand vint, à son tour, l'invasion ottomane, ils ne purent opposer aucune résistance. L'épée arabe était brisée, et sa civilisation disparaissait.

Permettez-moi de vous dire, ici, toute ma pensée, et

d'ajouter une raison de plus à celles que Draper nous a exposées de témoigner notre reconnaissance aux Arabes. Je vais jusqu'à affirmer qu'ils ont été, par les luttes qu'ils ont soutenues contre les invasions, les protecteurs de notre indépendance politique, donc de notre civilisation ; c'est à eux, autant qu'à nos frères du Danube ou de la Vistule, que nous devons le répit qui nous a permis d'organiser nos grandes nations et de créer derrière nos marches et nos confins militaires des foyers pacifiques de science et de civilisation. Sans eux, sans la ténacité qu'ils ont déployée, nous aurions probablement été conquis et submergés par la barbarie, avant d'avoir atteint le degré nécessaire de force pour protéger nos savants. Il ne suffit pas d'avoir des Archimèdes, encore faut-il que l'épée d'un soldat étranger ne vienne pas les frapper au milieu de leurs hautes spéculations et nous priver prématurément de leur génie. A cette tâche ingrate, les Arabes se sont dévoués, — inconsciemment, je le veux bien ; mais, parce que toutes les parties de l'humanité sont solidaires, il nous faut rendre à chacune d'elles la pleine justice qui leur est due. Il faut plaindre cette noble race d'avoir subi le sort des sentinelles avancées, et il est souverainement inéquitable de lui reprocher une décadence qui ne lui est pas imputable et, par dessus tout, d'en conclure qu'elle est nécessairement et originellement réfractaire au progrès.

Oui, sans doute, pour le touriste qui passe, même pour l'observateur qui la regarde plus près, pour l'Européen qui vit chez elle, elle paraît figée et arriérée, parce que la grande masse en est restée au point de développement où nous en étions nous-mêmes, — grâce à elle d'ailleurs, — dans notre

Moyen Age. Malgré la parole du Prophète, c'est dans la foi bien plus que dans la science qu'elle restreint le meilleur de sa pensée; que dis-je, elle en est arrivée, par une singulière aberration, à croire que, par la répétition constante de certaines formules religieuses, on peut parvenir à l'omniscience, à la supra-science, si je puis dire; mais ce sont là des superstitions passagères, j'en suis convaincu, et étrangères totalement, comme je vous l'ai déjà dit, et comme nous le verrons plus tard, à son propre génie. Elles ne peuvent donc faire obstacle à une Renaissance que nous sommes en droit d'espérer et que les grandes nations protectrices et amies de l'islam doivent secondar et provoquer, j'oserai dire avec une piété filiale.

Mais ce sont là des considérations auxquelles je ne dois pas m'arrêter. Je n'ai à parler que de cette civilisation si spéciale qui n'a pu porter le nom d'arabe que tant qu'elle est née, s'est développée et est morte avec un empire proprement et exclusivement arabe. Il m'appartient encore moins de dire si l'empire ottoman qui a succédé à l'empire arabe est appelé à se donner, lui aussi, une civilisation propre ou, tout au moins, à prendre son rang dans la nôtre qui est devenue par la force des choses celle de l'humanité tout entière. Dans cette maison même, ces questions toutes modernes et même d'immédiate actualité sont traitées avec quelle maîtrise, vous le savez; la sociologie musulmane dans le présent et l'avenir est l'apanage d'un autre cours que celui-ci. Nous, nous devons nous en tenir au passé et en déterminer très nettement les limites; c'est le Moyen-Age qui est notre domaine, comme il a été celui de la pensée arabe et nous ne dépasserons pas l'année 1517 de notre ère, année où le

khalifat passa définitivement de la race arabe à la turque. Semblablement, nous ne remonterons pas au-delà de l'hégire ; toutes les tentatives pour se représenter ce qu'était la langue et l'histoire des Arabes avant Mohammed appartiennent également ici à un autre cours qu'un maître illustre illumine de ses savantes et ingénieuses recherches. Ce n'est pas à dire que nous ne serons pas amenés quelquefois à franchir cette seconde délimitation, car il est bien difficile de pleinement comprendre ce dont les origines nous échappent et il nous faudra par conséquent, dans bien des cas, rechercher ces origines. Mais ce ne sera jamais que par des excursions rapides, en quelque sorte, d'extrême urgence, et plutôt par des vues générales que par une étude directe des questions réservées à d'autres que nous. Le champ n'est-il pas assez vaste ? et qui pourrait se flatter, même au cours de la vie la plus longue, de le parcourir en toute son étendue ? Lors même qu'il nous serait donné de terminer un premier exposé à peu près complet de toutes les questions, le mouvement continu de la science pendant la période de cette première exposition ne nous amènerait-il pas à revenir ensuite sur nos pas et reprendre le travail à nouveau avec des vues plus différentes, une intelligence plus nourrie et plus juste des sujets anciennement traités ? Cela est généralement vrai de toutes les matières du haut enseignement, mais encore bien plus de celles que nous abordons, pour la raison que nous avons déjà exposée, à savoir que la littérature arabe est en très grande partie restée inédite et que nous ne pourrions utiliser qu'un très petit nombre des manuscrits épars dans les bibliothèques publiques.

Le plan que j'ai adopté et qui me paraît le plus propre



à porter la lumière sur le plus de coins et de recoins est celui-ci. Les événements historiques et les croyances religieuses ayant la plus grande influence sur le développement moral et intellectuel, c'est la manière dont cette influence a été comprise par les écrivains arabes qui nous occupera tout d'abord. De là, la rubrique que j'ai choisie pour la première suite de leçons : les idées politiques et religieuses dans la littérature arabe. Il semble, au premier abord, qu'elles aient dû se confondre de par l'origine en quelque sorte théocratique de la civilisation arabe ; mais il n'en est pas ainsi et, c'est là, que paraît, dès les premiers jours, le trouble et la confusion dont je vous ai parlé. La conception du khalifat, c'est-à-dire proprement de la succession du Prophète, est des plus complexes et la marche des événements ne fait que la rendre plus obscure et plus embrouillée. Nous verrons, tout d'abord, pourquoi. Je voudrais m'efforcer de dégager, avant toutes choses, l'évolution des idées arabes sur la souveraineté, sa légitimité, les limites de ses attributions, et cela en dehors du point de vue religieux. C'est seulement après cela, que l'examen non pas précisément des doctrines religieuses, mais des idées corrélatives à ces doctrines, si je puis dire, sera abordé. En plaçant en premier lieu, l'étude des idées politiques, je n'entends pas prétendre qu'elles ont plus d'importance que les idées religieuses, mais bien qu'elles s'éclairent beaucoup mieux par la force même des choses. Les faits historiques et géographiques sont là pour nous aider dans bien des cas, et nous permettre de dissiper les obscurités, voulues ou non. Nous pouvons juger de plus haut et avec beaucoup plus d'impartialité, sans cesser de les comprendre intimement et d'en pénétrer

tout le sens, les théories et les systèmes. Il n'en serait plus de même si nous abordions directement une religion nécessairement obscure à ceux qui ne sont pas ses adeptes et, même pour ceux-là, plus obscure encore dans ses divisions et ses sectes qui s'anathémisent réciproquement. Nous nous trouverions jetés dans un océan de disputes, de contradictions, sans aucun autre pilote qu'un esprit religieux qui nous est étranger. A le suivre trop fidèlement nous ne parcourrions que des chemins déjà tracés, à le rejeter nous ferions fausse route. Mais par cela même que les idées religieuses ont été intimement unies aux politiques, celles-ci, une fois connues, nous apporteront justement l'élément qu'il nous fallait, pour apprécier, non pas seulement avec impartialité, mais avec beaucoup plus de chances de certitude, ce qui s'est passé dans ce monde si varié et si attachant de la religion.

Nous pourrions nous en tenir là ; car l'examen détaillé de la littérature arabe religieuse, avec ses tenants et aboutissants persans et indiens, occuperait et, au-delà, toute la force intellectuelle et physique dont je pourrais jamais disposer. Mais ne vous ai-je pas dit que ce que je voulais étudier avec vous, ce n'est pas tant l'histoire des croyances sous toutes leurs formes variées et capricieuses, que l'idée religieuse elle-même, en tant que ressort de la pensée humaine. Quelle idée les Arabes se sont-ils faite de la religion ? de sa valeur morale ? de sa valeur philosophique ? de sa portée politique ? de son esthétique ? Voilà autant de problèmes intéressants, parce qu'ils touchent au fond même de l'humanité et qu'une littérature mérite d'autant plus d'être étudiée qu'elle leur est consacrée et qu'elle leur donne



des solutions plus ou moins ingénieuses. C'est à ce point de vue que nous nous placerons pour choisir les auteurs et les textes que nous voudrions interroger et pour déterminer quel degré d'importance nous devons accorder à telle ou telle variation de doctrine dans l'islamisme tout entier ou dans quelqu'une de ses parties. Chemin faisant, nous aurons à vérifier si notre méthode était juste et si les idées politiques n'ont pas eu pour effet de modifier peu à peu les idées religieuses. Nous verrons aisément, d'ailleurs, que cette modification est généralement inconsciente, et que les imposteurs proprement dits sont rares, que leur succès est surtout dû à leur vue précoce et subtile des évolutions latentes qui auraient éclaté sans eux, mais qu'ils ont su seulement faire éclore au moment qui était le plus favorable à leurs ambitions politiques. Nous verrons quelles questions de races et de nationalités s'agitaient sous le nom de *chûisme*, d'*imâmat* ismaïlien ou fatimide, de *mahdisme*, voire de *soufisme*, etc. Tout cela, bien que fort éloigné de nos conceptions occidentales, nous offrira un intérêt si puissant que nous aurons peut-être grand peine à passer à un autre ordre d'idées. Puis nous serions tentés d'aborder immédiatement à la suite ce qui nous touche le plus près, c'est-à-dire les idées philosophiques et scientifiques qui, par l'influence des Arabes, ont alimenté la pensée moderne avant la Renaissance. Mais ce que j'ai dit, à diverses reprises, de l'importance de la langue arabe, nous fera un devoir de l'étudier d'abord, en elle-même, au point de vue grammatical et littéraire. C'est ici, d'ailleurs, que nous rentrerons complètement dans l'esprit même de ce cours et c'est dans cette étude que nous nous attarderons le plus. Nous demanderons aux grammairiens

arabes leurs conceptions sur le génie de leur langue, et nous chercherons, armés de toutes les ressources de la critique moderne, à pénétrer plus avant qu'eux, à démêler, si cela est possible, le mystère de ces formes symétriques, de ces architectures savantes que révèle la morphologie, de ces subtilités et de ces raffinements que recèle la syntaxe. Puis, nous interrogerons leurs poètes sur leur idéal, sur leur conception de la forme et du rythme, sur le secret de leurs images qui nous paraissent parfois si choquantes. Nous chercherons à connaître et à partager, autant qu'il nous sera possible, leurs sentiments sur les genres littéraires, sur les beautés de l'expression ou de l'idée. Alors seulement nous serons préparés à entendre leurs philosophes et leurs savants et à juger de leur apport au patrimoine de l'humanité. Pour compléter ce vaste tableau, nous étudierons, si le temps nous en est accordé, l'histoire des industries et des arts arabes, mais sous la forme d'esquisses plus rapides.

C'est à ce tableau d'ensemble que nous consacrerons les cours du lundi ; le jeudi, les cours porteront sur l'étude détaillée des textes qui paraîtront le plus en harmonie avec les considérations développées dans les cours d'ensemble. Ce sera, en quelque sorte, le laboratoire où, avec ceux d'entre vous qui pourront suivre l'explication orale des auteurs arabes, même y prendre part, seront préparés les éléments les plus indispensables à la démonstration des doctrines que je vous exposerai. C'est là une méthode générale que nous nous donnons, mais que nous ne nous imposons pas rigoureusement ; chemin faisant, telle publication nouvelle, telle découverte pourra solliciter et retenir notre attention ; pourvu qu'elle rentre dans le cadre des princi-



pales catégories que j'ai indiquées, elle sera accueillie et traitée, suivant les cas, partiellement ou à fond. D'autres fois, à défaut de textes traitant clairement et directement les sujets que nous aborderons, nous pourrons interroger les sources archéologiques, épigraphiques, numismatiques, ou autres. Mais nous nous ferons une loi constante de suivre toujours de très près les sources originales, et d'en faire la critique la plus attentive. Je ne m'en dissimule pas les difficultés et je ne vous cache pas que ces discussions seront souvent très arides. Le tableau d'ensemble que je vous ai présenté peut paraître de loin assez attrayant ; mais la reconstitution sur les données originales sera très longue et parfois pénible. Nous abordons un domaine à la fois connu et ignoré, où les abrégiateurs et compilateurs de basse époque ne nous ont donné qu'une reproduction infidèle des auteurs primitifs qu'ils n'ont d'ailleurs pas toujours compris. Le défaut le plus insupportable de beaucoup d'ouvrages est le perpétuel plagiat qu'on a souvent les plus grandes peines du monde à démêler et qui, s'appliquant aux dires des prédécesseurs d'époques diverses, fait illusion sur le développement réel et l'évolution normale des idées. Ajoutez que, pour dissimuler le plagiat, les textes anciens copiés sont défigurés par des coupures maladroites et des transpositions inintelligentes, que leur reconstitution est le plus souvent impossible, qu'un dictionnaire historique de la langue fait complètement défaut, et vous vous rendrez compte des efforts qu'il y aura à faire pour débrouiller l'écheveau. C'est vous dire combien j'aurai besoin de toute votre indulgence pour que vous me pardonniez les incertitudes et les tâtonnements auxquels je ne pourrai pas tou-

jours échapper ; tellement le champ est vaste et ardu et mes forces inférieures à ma bonne volonté. Ce n'est pas par précaution oratoire, mais bien par la conscience que j'ai des difficultés de ma tâche que je prendrai pour devise ces vers de la Fontaine :

Si de *vous* agréer je n'emporte le prix
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris !

II (1).

MESDAMES ET MESSIEURS,

Avant de reprendre la suite du cours que j'ai eu l'honneur de professer devant vous, le semestre dernier, il me paraît utile de consacrer une leçon à l'historique de cette chaire d'arabe, dont la charge redoutable m'est échue après tant d'illustres prédécesseurs. En cela, je ne fais qu'imiter l'excellent modèle de mes collègues et amis, MM. Monceaux et Babelon qui ont consacré leurs leçons d'ouverture, le premier à l'histoire de la chaire de littérature latine (2), le second à l'histoire de l'enseignement de la numismatique (3) au Collège de France.

Comme le premier j'ai à parcourir une assez longue carrière et, pendant un temps, à suivre une double voie, l'arabe ayant eu, pendant un siècle et demi, deux professeurs ; comme le second je puis remonter jusqu'aux origines mêmes du Collège, puisque la première inspiration qui a présidé à la glorieuse création de François 1^{er}, naquit du besoin d'enseigner les langues orientales : grecque, hébraïque, chal-

(1) Leçon de rentrée du 6 décembre 1909.

(2) Leçon d'ouverture du 27 février 1907.

(3) Leçon d'ouverture du 10 décembre 1908.

daïque et arabe. Dans sa brillante et savante histoire du Collège de France, notre collègue M. Abel Lefranc a mis, pour la première fois, bien en évidence ce fait si curieux. Ce fut primitivement un Collège de Langues que celui qui a pris plus tard, comme devise : *omnia docet*. Aussi le premier chapitre du livre de M. Abel Lefranc est-il tout d'abord consacré « à l'enseignement du grec et des langues orientales pendant le Moyen Age et la Renaissance jusqu'au commencement du règne de François 1^{er}. » Lorsqu'en 1530, après de nombreux tâtonnements, l'institution des *lecteurs royaux* est fondée, elle n'est connue des contemporains que sous le nom de Collège bilingue ou trilingue. Primitivement, les deux langues sont : le grec et l'hébreu, puis il s'y adjoint le latin. L'arabe, à vrai dire, qui aurait dû figurer des premiers, n'apparaîtra que beaucoup plus tard. On sait comment l'institution des lecteurs royaux dut, pour ne pas effrayer des jalousies puissantes, avoir des débuts modestes et presque cachés. Celui qui, le premier, la mit hardiment en évidence, l'illustre Ramus paya fort cher son audace. Ce n'est qu'avec Henri III et surtout Henri IV que le Collège Royal prend vie au grand jour et acquiert une pleine indépendance que l'on pourra quelquefois contester, mais jamais menacer sérieusement. En terminant le chapitre consacré à Henri IV, M. Abel Lefranc a comme un mouvement de joie ; enfin libéré des premiers tâtonnements, des inquiétudes de ce long et laborieux enfantement, il s'écrie :

« Si l'institution des lecteurs royaux n'a pas porté au XVI^e siècle le titre de Collège Royal, si même, dans une certaine mesure, ce titre peut lui être refusé, il y a un autre nom, le plus beau de tous, que nous pouvons hardiment lui

accorder dès l'année de sa fondation, c'est celui de Collège de France. ... Au fond il est heureux que la fondation projetée par François 1^{er} et ses successeurs n'ait pas été réalisée, avec ses 600 boursiers bons élèves bien pensants et bien nourris, ses bâtiments somptueux, ses églises et son double chapitre. La grande culture libre et indépendante qui est sortie des pauvres salles de cours louées par faveur n'eut pas existé. L'indécision de François 1^{er} a été féconde. Le magnifique établissement rêvé par les grandes âmes de la Renaissance a été réalisé, mais d'une autre manière. Il a été, suivant le mot énergique de Pasquier, *basty en hommes*. C'est avec ces matériaux là que sont fondées toutes les œuvres vraiment durables de l'humanité » (1).

Le Collège de France ayant donc son libre essor, c'est à cette époque que la langue arabe y prend sa place. Dès 1587, donc sous Henri III, la première chaire est créée en faveur du médecin Arnoul de l'Isle. Avant de parler de ce précurseur officiel, peut-être n'est-il pas hors de propos de signaler que, bien avant, le Collège de France avait compté, parmi ses professeurs, le premier en date des arabisants français, le savant et énigmatique Guillaume Postel. C'est une des figures les plus originales de la Renaissance qui en compte tant, et M. Abel Lefranc en a tracé un portrait fort curieux que je recommande à ceux qu'intéresse l'histoire de l'orientalisme. Pour moi, je ne veux que rappeler ici qu'il fut réellement le premier professeur d'arabe au Collège de France. En 1558, après un voyage en Orient qui lui fit une grande

(1) page 235-236.

réputation, François I^{er} l'admit au nombre des lecteurs qu'il avait institués depuis peu. « Il lui dévolut un domaine des plus considérables, en le chargeant d'enseigner à la fois le grec, l'hébreu et l'arabe, alors que chacun des autres lecteurs avait reçu des attributions plus restreintes et plus limitées. Postel eut ainsi, dès son entrée dans la nouvelle institution, une situation particulière... Peu après sa nomination, François I^{er} lui fit octroyer la somme de 225 écus « en don et faveur de services à la lecture et translacion d'aucunes lettres et livres en dictes langues grecque, hébraïque et arabique (1) ».

Son cours, sur lequel nous n'avons aucun renseignement, cessa en 1542, lors de sa disgrâce, et nous n'avons pas à le suivre dans les pérégrinations plus ou moins étranges du reste de sa vie.

C'est à lui que nous devons la première grammaire arabe parue en France (1538) la deuxième parue en Europe. Les listes bibliographiques attribuent le troisième rang chronologique à cette œuvre dans la série des publications arabes dues aux orientalistes. On lui doit aussi l'introduction en Europe de nombreux manuscrits arabes qui, malheureusement, ne sont pas tous à notre Bibliothèque Nationale. On en retrouve dispersés un peu partout dans les bibliothèques de Hollande, d'Allemagne, etc.

Il faut cependant noter que, dans ses écrits, comme dans sa correspondance, ses préoccupations sont d'un ordre plus politique que scientifique. Ce qui l'intéresse dans l'Orient est la question religieuse avant toute chose. D'après un de

(1) A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 188.

ses derniers historiens, M. Georges Weill, il eut l'idée de travailler à la conversion des infidèles en répandant chez eux une traduction arabe du Nouveau Testament ; on préparerait ainsi, pensait-il, l'union de tous les hommes sous la monarchie universelle qui devait appartenir au roi de France (1). Cette idée aussi grandiose que naïve fut soumise à la Compagnie de Jésus récemment créée par Ignace de Loyola, mais ne paraît pas avoir eu même un commencement d'exécution.

La première chaire distincte d'arabe fut dévolue, nous l'avons dit, en 1587, à Arnoul (2) de l'Isle. Né dans le duché de Clèves, il était venu, de bonne heure, étudier la médecine à Paris. Cette science était, encore à cette époque, presque entièrement arabe, ce qui le porta à étudier la langue originale dans laquelle étaient écrits les ouvrages faisant alors autorité. Son enseignement paraît avoir été irrégulier et quelque peu précaire. A diverses reprises il fut envoyé par les rois Henri III et Henri IV au Maroc pour des missions plus diplomatiques que scientifiques qu'il remplit d'ailleurs avec beaucoup d'éclat. Le souverain du Maroc voulait le garder comme son médecin et même, dit un contemporain, pour enseigner l'arabe, ce qui paraît peu croyable. Celui qui nous donne une si haute idée de la science de ce précurseur est un professeur même du Collège, Henri de Monantheuil qui, dans sa leçon de rentrée de Novembre 1595 exposait ce que devait faire le Collège des Professeurs Royaux pour atteindre la perfection. Il demandait, entre autres choses que le roi

(1) Voir l'article de M. Georges Weill dans la *Grande Encyclopédie*.

(2) Jean, d'après un document contemporain, voir plus bas.

rappelât de l'Afrique « Jean né de l'Isle qui y exerce la médecine pour l'avantage d'un roi inconnu, qui y enseigne aussi la langue arabe, et que Henri III avait nommé depuis plusieurs années pour remplir dans le nouveau Collège une chaire de la même langue » (1).

Etienne Hubert, son successeur de 1600 à 1615, fut de même un médecin et, attiré vers l'étude de l'arabe pour les mêmes raisons, il eut même fortune que son prédécesseur. En 1598, il lui succède au Maroc et quand de l'Isle y retourne, Hubert revient à Paris occuper la chaire d'arabe. En 1606, il est envoyé par Henri IV en Espagne pour rechercher des manuscrits et conférer avec ceux des Arabes qui restaient encore à Valence.

D'illustres contemporains ont fait de lui les plus grands éloges. Isaac Casaubon qui fut son disciple et rédigea son épitaphe, Erpenius le premier en date des grands orientalistes hollandais, Joseph Scaliger et bien d'autres, tous sont d'accord pour louer en lui la grande érudition et l'art de professer.

C'est à peu près vers cette époque que fut créée la seconde chaire d'arabe ; mais la plus grande obscurité règne encore sur cette question et, malgré mes recherches, je n'ai rien pu trouver de décisif. Pour ne pas embrouiller mon exposition, je crois qu'il vaut mieux continuer l'histoire de la première chaire jusqu'à l'époque où elle devient unique par la suppression de la seconde. Revenant alors sur nos pas, nous ferons l'historique complet de cette seconde chaire, de sa

(1) Goujet, *Histoire du Collège de France*, 1^{re} partie, p. 63.

création à son extinction, puis nous reviendrons à la chaire primitive.

A Hubert succède Gabriel Sionite. Né à Ehden (1) dans le Liban, il fut amené, dès l'enfance, au collège des Maronites, fondé depuis peu à Rome. Emmené en France par notre ambassadeur Savari de Brèves, il recueille en 1614 la succession d'Hubert et sa chaire comporte, en outre, l'enseignement du syriaque. Avec son ami et compatriote Jean Hesronite, il publie en 1616, la fameuse grammaire dite des Maronites que même au XIX^e siècle, Silvestre de Sacy ne dédaigne pas de citer (2). La fin de sa vie ne fut pas heureuse ; il paraît avoir eu un caractère difficile et s'être ainsi fait des ennemis qui réussirent même, un moment, à le faire mettre en prison.

En 1648, Jacques d'Auvergne lui succéda et occupa la chaire pendant quarante-quatre ans. A part l'éloge un peu vague d'un contemporain (3) nous ne saurions rien d'autre de lui, si, par bonne fortune, nos archives n'avaient conservé quelques-unes des affiches de cette époque. Dans une d'elles, datée de 1688, nous lisons que le Lundi 29 Novembre, Jacques Dauvergne (4) professeur de langue arabe et syriaque, expliquera l'évangile de Saint Marc, sans spécifier cependant si c'est sur une version arabe ou syriaque. Notons, à titre

(1) On écrit généralement Edden, ce qui est une faute. Ehden est un des neuf sièges épiscopaux des Maronites. Cf. Baedeker, *Palestine et Syrie*, éd. française de 1882, p. 93.

(2) Il s'y donne, en arabe, les noms de Djabrâil as Sahioûni, al Hadhnâni. *Laone* La ville de Sahioûn, l'ancienne *Sagette* des Croisés, est en Syrie, un peu au sud-est de Latakieh ; de là vient le nom de *Sionite*. Hadhnâni indique pour origine une ville de Hadhnân, qui serait la forme primitive du Ehden moderne.

(3) Voir Goujet à l'article Jacques d'Auvergne.

(4) En un seul mot. Cette orthographe doit prévaloir sur celle de Goujet.

documentaire, d'après le registre des délibérations de l'Assemblée des Professeurs (1) qu'en 1676 on s'était plaint que Dauvergne, nommé pour les deux langues, ne prit pas sa qualité de professeur en syriaque, tandis que Godouin, seul professeur d'hébreu, annonçait son intention d'enseigner les éléments du syriaque. Le mélange du syriaque et de l'arabe, quoique peu rationnel, fut donc officiellement maintenu ; mais, deux ans après la mort de Dauvergne, en 1694, la séparation se fit, et le syriaque fut enseigné dans une chaire distincte.

Dans l'affiche de 1688, après Dauvergne figure Pierre Dipy, syrien d'Alep (Alepenſis Syrus). Dans les affiches postérieures (2) il figure également, mais en tête. Il a donc succédé à Dauvergne dans la première chaire d'arabe, après avoir occupé la seconde. Je traiterai donc de ce professeur quand je parlerai de la seconde chaire.

Il en sera de même pour François Pétis de la Croix qui, d'abord mentionné sur les affiches après Dipy, y prend ensuite la première place.

Nous passons donc tout de suite à Jean-Baptiste de Fiennes qui fut professeur de 1715 à 1744. Né en 1669 à Saint-Germain, il avait été envoyé, dès l'âge de dix-huit ans, comme drogman dans les pays d'Orient où il séjourna près de dix ans.

Dans l'affiche de 1719, nous le voyons annoncer l'explication de la version arabe des Epîtres de Saint Pierre. L'enseignement ne se dégage pas du premier caractère donné aux

(1) Archives du Collège de France.

(2) Elles ne nous ont été conservées qu'à partir de 1695.

langues orientales sous la Renaissance, c'est-à-dire leur utilité pour l'étude des textes sacrés. La même année et la suivante, il interrompt son cours, comme appelé en mission par le roi Louis XV. Il était, en effet, à Tripoli d'Afrique, chargé d'y conclure un traité. En 1721, nous le voyons reparaitre, et, cette fois, l'enseignement devient historique ; il traite de la vie du sultan d'Egypte Beïbars, d'après les auteurs arabes. Plus tard, le professeur étudie l'histoire des Arabes d'Espagne ; puis, sauf quelques leçons sur le Coran, il continue cette revue de textes historiques. Je ne puis entrer dans le détail qui serait fastidieux, mais je puis dire que le champ parcouru est des plus vastes et des plus variés et que le professeur, quand il revient sur le même sujet, nous avertit que c'est à la demande de ses élèves (*auditores postulavere*). Ceci atteste le noble souci qui est la règle constante de cette glorieuse maison : renouveler sans cesse l'enseignement et parcourir dans chaque domaine de la science le champ le plus vaste et le moins connu. Vous me permettrez d'en marquer la première apparition authentique chez ce remarquable prédécesseur.

Après lui, vient Alexandre Louis Marie Pétis de la Croix, fils de François dont nous aurons ample occasion de parler et dont, de 1746 à 1751, il ramena le nom glorieux au Collège de France. Sur son enseignement, nous n'avons malheureusement qu'une courte indication, celle de ses premiers cours qui portaient sur l'Evangile selon Saint Matthieu et sur les traditions fabuleuses des Musulmans. Un historien du Collège de France, Goujet, nous dit avoir vu, en manuscrit, son discours d'inauguration. Il était divisé en deux parties, dont la première traitait de l'excellence de la langue arabe et la

seconde de son utilité aux différents points de vue politique, scientifique, etc. Goujet nous en a rapporté le passage où il fait un bel éloge de son prédécesseur de Fiennes.

Les successeurs du second Pétis de la Croix ayant appartenu d'abord à la seconde chaire, je reviens en arrière pour faire l'historique de celle-ci.

Quand et comment a-t-elle été créée ? Il m'a été impossible de le savoir. Le premier historien du Collège, Duval, s'arrête à Gabriel Sionite et indique bien quelques personnages qui auraient eu des prétentions au titre de professeur d'arabe, mais en niant qu'ils en aient rempli les fonctions. Le second historien, Goujet, malgré la négation de Duval, maintient leurs noms sur ses listes et aboutit à une contradiction, car il indique ces noms sous Henri IV et affirme que c'est Louis XIII qui a créé la seconde chaire. Enfin, il nous dit à l'article Hubert que celui-ci se démit de ses fonctions (vers 1614) en faveur de Gabriel Sionite et de Jean Hesronite, Maronites.

Si cela était exact, il en résulterait que la seconde chaire aurait été créée pour Jean Hesronite. Cela n'est pas absolument invraisemblable pour qui sait l'intimité de ces deux compatriotes, dont les noms sont associés, comme nous l'avons vu, dans la fameuse grammaire des Maronites. Mais comment expliquer alors le silence de Duval qui, en finissant à Gabriel Sionite son catalogue des professeurs royaux en langue arabe, ajoute que d'autres lui joignent Antoine le Rat, mais « qu'il n'a été ni vu, ni entendu, ni même admis au Collège Royal, sous ce titre, et que, s'il a obtenu des lettres [du roi] comme on l'affirme, il n'a été ni reçu ni mis en fonctions ». Goujet nous dit qu'en 1633, René Moreau, profes-

seur de médecine au Collège, le mentionne dans son cours d'installation, à la suite de Vignal, de Muys, Flavigny et Gabriel Sionite « tous professeurs, soit en hébreu soit en arabe ». D'après cela, on peut admettre qu'au moins à cette date de 1633, le Rat occupait la seconde chaire. Mais on ne peut accepter la date de 1613 donnée par Goujet, sauf comme un lapsus pour 1633, et pas davantage l'existence d'un professeur antérieur : Jean Martin (de 1601 à 1611). Pour ce dernier, Duval affirme également qu'il a pu obtenir des lettres, mais qu'il les tient pour « non avenues et apocryphes, les réceptions et fonctions n'étant point ensuivies ». Nous retiendrons cependant que, soit vers la fin du règne de Henri IV, soit au début de celui de Louis XIII, il fut déjà question de créer une seconde chaire, que plusieurs noms à diverses reprises furent mis en avant, mais que le projet ne reçut sa pleine et entière exécution que beaucoup plus tard et peut-être seulement sous Louis XIV.

Non moins problématique est un certain Sergius Gomerius Aliamri prêtre maronite, dont Goujet prétend avoir vu le nom dans une liste manuscrite des Professeurs Royaux, qu'il suppose avoir enseigné le syriaque et l'arabe, être venu du temps de Gabriel Sionite et à l'enseignement duquel il assigne les dates de 1647 à 1658. Ces dates qu'il ne justifie pas sont impossibles car elles répondent à celles de l'enseignement d'Abraham Ecchellensis, le célèbre Maronite, et il serait trop étrange que le prétendu Aliamri fut identique à Ecchellensis. Ces dates écartées et, en supposant encore une erreur de lecture, s'agirait-il de Jean Hesronite ? La méprise serait aussi forte et, en désespoir de cause, je conclus qu'il

n'y a eu de seconde chaire qu'avec Abraham Ecchellensis à partir de 1641.

Ce compatriote et rival de Gabriel Sionite avait été, comme lui, élevé à Rome. Il y enseigna plus tard l'arabe et le syriaque et vint, à diverses reprises, en France où il fut fort apprécié et, en particulier fut chargé vers 1643 de collaborer à la *Bible Polyglotte* de Lejay. Gabriel Sionite s'y trouvait aussi employé et il y eut entre les deux spécialistes, comme il arrive trop fréquemment, des froissements et des querelles fort vives. Goujet donne, pour son entrée en fonctions, la date de 1646, mais cite le titre d'un ouvrage, daté de Paris 1641 où Ecchellensis prend la qualification de : *Orientalium Linguarum in almo Urbis Gymnasio Publicus Lector*, qualification que nous le voyons prendre encore dans sa traduction du catalogue syriaque d'Hebed Jésus (Rome, 1655) et qui ne peut évidemment s'entendre que du Collège de France (1). La date de 1664, donnée également par Goujet pour la fin de son enseignement n'est, en réalité, que celle de sa mort, mais depuis 1652, il avait quitté Paris et n'y revint plus.

L'œuvre de ce savant Maronite, dans l'une et l'autre langue, est assez considérable. En arabe, outre celles dont j'ai déjà cité les titres, je n'en mentionnerai que deux. 1° La *Chronique Orientale* publiée en 1651, rééditée en 1685 dans la *Byzantine* de Louis XIV, reprise en 1729 par un illustre compatriote d'Ecchellensis, Assemani (2), reprise encore et

(1) En 1646, il s'intitule lui-même, dans un autre ouvrage : *Syriacæ et Arabicæ linguæ Christianissimi Regius Interpres et earumdem in Academia Parisiensi Professor*.

(2) Cf. Brockelmann, *Geschichte der arabischen litteratur*, I. p. 349 § Butrus b. ar Râhib.

remaniée de nos jours par un autre de ses plus éminents compatriotes, le Père Cheikho (1). 2° *La voie de la sagesse* (*Semita Sapientiae*) dont il donna une traduction latine qui parut en 1646, fut réimprimée en 1709, et en cette même année 1709, reprise et complétée sous la direction de Banese, autre savant maronite (2).

C'est ici le moment de parler de Jonas Hambroëus qui aurait été vers 1655 professeur extraordinaire du roi de France ès-langues hébraïque, syriaque et arabe (3). En 1630, il avait publié une traduction des Epîtres de Saint Jean d'après la version arabe, approuvée par Gabriel Sionite. N'était la mention de prêtre maronite donnée par Goujet à son Aliamri, je serais presque tenté de proposer le nom d'Hambroëus pour mot de l'énigme. Mais quittons le terrain des conjectures. Après Ecchellensis, les documents précis abondent et notre histoire va se dérouler sans encombre.

De 1658 à 1670, Pierre Vattier occupe avec éclat la seconde chaire. Comme Arnoul de l'Isle et Hubert, il était médecin et, pour les mêmes raisons qu'eux, avait étudié la langue arabe. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les plus connus sont l'*Histoire Mahométane* 1657, l'*Histoire de Tamerlan* 1658, l'*Onirocrite musulman* ou la *Doctrine et interprétation des songes selon les Arabes* 1664, l'*Egypte de*

(1) *Corpus scriptorum christianiorum orientalium*. Petrus ibn Râhib. *Chronicon orientale*.

(2) On attribue souvent cette seconde impression à Adrien Reland qui n'en fut que l'éditeur. Outre la traduction d'Ecchellensis on y en trouve une seconde due à Rostgaard.

(3) C'est ce que nous apprend l'abbé de Saint Léger dans une note manuscrite de son exemplaire de Goujet, lequel exemplaire a été donné par lui au Collège de France qui le conserve précieusement dans ses Archives. Voir à la table générale du dit exemplaire, p. 191.

Murtadhi 1666. Il y fait preuve d'une connaissance des choses arabes prodigieuse pour l'époque, et on ne peut lui reprocher qu'un système bizarre de transcription qui défigure complètement les noms propres.

Pierre Dipy, d'Alep, lui succéda en 1670. Goujet dit qu'il prenait en 1700 le titre de professeur des langues arabe et syriaque, mais nous savons qu'en 1694, après la mort de Dauvergne, une chaire spéciale fut créée pour le syriaque et l'affiche de 1695 ne nomme Pierre Dipy que pour l'arabe. Dans l'affiche de 1688, où il occupe la seconde place sous le titre : syriaque et arabe, il annonce qu'il enseignera d'abord les éléments de l'arabe, puis quelques chapitres du Coran ; il n'est pas question de syriaque.

Son successeur dans la seconde, puis dans la première chaire, fut l'illustre François Pétis de la Croix qui inaugure la brillante série des grands interprètes qui ont, depuis trois siècles, donné à la France autant de gloire par leurs travaux scientifiques que de profit par leurs services diplomatiques. Dès l'âge de 16 ans, il est envoyé au Levant par Colbert, il séjourne à Alep, à Ispahan, à Constantinople, y apprend à fond l'arabe, le turc et le persan, commence même l'étude du tartare, de l'arménien et de l'éthiopien. Notre ambassadeur auprès de la Sublime Porte, le célèbre Nointel lui donne en 1679 ce magnifique témoignage : « Nous déclarons notre impuissance à exprimer suffisamment la satisfaction que nous ressentons de la manière dont le sieur Pétis de la Croix a correspondu aux glorieux desseins de Colbert ». Après un court séjour en France, il est envoyé dans les Pays Barbaresques où il joue un rôle de premier ordre dans les négociations qui suivirent les expéditions de Duquesne, de Tour-



ville, de d'Estrées. En 1692, Dipy étant passé à la première chaire, Pétis de la Croix lui succède et l'affiche de 1695 nous apprend qu'il expliquait à ses élèves la relation qu'il avait autrefois rédigée lui-même en arabe de la campagne de Hollande. En 1672, en effet, dans ses premiers voyages au Levant, il avait constaté que les Hollandais y répandaient de fausses relations où la vérité historique et le prestige de la France avaient fort à souffrir. Il eut alors la pensée patriotique de rédiger cette relation qui eut le plus grand succès dans tout l'Orient et porta au plus haut point sa réputation. C'était un remarquable tour de force, et on peut envier ce professeur qui trouvait dans ses propres écrits la matière de son enseignement, et qui, chose unique peut-être dans les fastes de l'orientalisme, pouvait défier les plus sévères critiques de relever des contre-sens dans ses explications de texte. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de varier ses leçons et de suivre l'exemple de Dauvergne en étudiant avec ses auditeurs de nombreux écrits historiques.

Goujet nous a donné une analyse et des extraits de son discours d'installation prononcé le Jeudi 17 avril. Il y montrait que les Arabes étaient les sources de presque toutes les sciences, surtout en philosophie, qu'ils avaient été les premiers traducteurs de ce que les autres peuples avaient composé de meilleur, et terminant par un bel éloge de Louis XIV et de son habile politique dans l'Orient, il insistait sur l'utilité immédiate et présente de cette langue pour propager dans ces contrées le prestige de la France. Il développait ce thème avec toute l'autorité de son expérience personnelle et de ses nombreux services.

Goujet qui a rédigé sa notice d'après les renseignements

fournis par la petite-fille de François Pétis de la Croix (1), nous donne de lui une assez longue liste d'ouvrages laissés manuscrits. Son œuvre imprimée est beaucoup moins étendue et ne contient rien qui soit proprement arabe.

Le successeur de François Pétis de la Croix est, de tous ceux qui ont occupé cette chaire, le plus connu. Son nom est immortel dans le monde entier parce qu'il reste attaché au souvenir merveilleux des *Mille et une Nuits*. J'ai nommé Antoine Galland qui rapporta de ses voyages ce recueil unique de contes orientaux et le fit connaître à l'Europe par une traduction délicieuse de charme et de délicatesse. Je n'ai pas besoin de vous dire la fortune prodigieuse des *Mille et une Nuits* qui, de nos jours, ont un regain de faveur par la curiosité que les savants ont maintenant pour le folklore. J'aurai, plus tard, l'occasion de les étudier à mon tour devant vous comme une des productions les plus intéressantes et les plus instructives de l'imagination orientale. A cette occasion, je reviendrai sur la personne et l'œuvre d'Antoine Galland. Aujourd'hui, après avoir évoqué son nom, je me contenterai de vous donner les renseignements les plus indispensables.

Né en 1646 près de Montdidier, il eut de bonne heure le goût des langues orientales ; il suivit les cours du Collège de France, probablement sous la direction de Jacques Dauvergne. Après de nombreux voyages en Orient, il revint vers 1700 et commença à publier sa traduction des *Mille et une Nuits* en 1704. En 1709, Pétis de la Croix, passant de la

(1) Elle avait épousé un Cochin, de la grande famille des Cochin du XVIII^e siècle.

seconde chaire à la première, il lui succède et enseigne jusqu'en 1715.

C'était non seulement un orientaliste de premier ordre, mais un grand connaisseur en archéologie classique, et il a laissé de nombreux mémoires de numismatique ancienne. C'est dans une culture approfondie des humanités qu'il trouva le secret de cette forme si littéraire et si souple dont il a revêtu gracieusement les jolis contes d'Orient.

Après lui vient Etienne Fourmont, esprit original, d'une vaste érudition, pour qui l'arabe ne fut qu'une des moindres études. Au Collège même, nous le voyons donner, par interrim, des leçons d'hébreu et de syriaque (1) et inaugurer un cours complémentaire de chinois (2).

Son enseignement nous est connu par les affiches de l'époque qui nous ont été conservées presque toutes. Son programme, très varié surtout au début, est généralement historique, mais très souvent aussi on y voit la préoccupation de développer l'enseignement grammatical. Plus d'une fois, il indique qu'il combattra les fausses idées répandues alors sur la prononciation de l'arabe ou qu'il montrera les affinités de cette langue avec l'hébreu, etc. Il revient souvent sur la difficulté à bien lire l'arabe quand il est dénué de points-voyelles, et la nécessité de suivre là-dessus des règles sévères. C'est, je crois, le premier effort fait dans ce sens,

(1) En remplacement de son frère, chargé de cet enseignement de 1720 à 1746, lors de son absence.

(2) On conserve encore aux archives du Collège de France, quelques-unes des affiches personnelles où il convoquait les auditeurs après la leçon d'arabe, soit au Collège, soit chez lui pour y faire ce cours ; à son défaut c'est son frère Michael Fourmont qui s'en chargeait.



et c'est un progrès réel, car les lois très subtiles et très nombreuses de la grammaire arabe étaient alors, sinon mal connues, du moins très peu pratiquées, et l'intelligence réelle de la langue en souffrait beaucoup. Il nous parle d'une grammaire arabe qu'il aurait composée sur des principes nouveaux, semble-t-il, mais qui ne paraît pas avoir été publiée (1). Je le répète, il y avait là, à cette époque, un souci très louable, et comme son enseignement a duré trente années, qu'il a eu de brillants élèves, entre autres Leroux des Hauterayes son propre neveu qui fut un de ses successeurs et l'illustre de Guignes, c'est peut-être à lui qu'il faut faire remonter l'origine de la réforme grammaticale accomplie deux générations plus tard par Silvestre de Sacy.

Nous voyons, en effet, après lui, l'enseignement grammatical continuer à garder une place importante avec Otter qui ne fit que passer (1746-1748), Jean-Baptiste Hélin de Fiennes (1748-1767), digne fils de celui qui avait si brillamment rempli la première chaire de 1715 à 1744, et enfin Leroux des Hautesrayes (1752-1784).

Ce dernier introduit le premier l'étude des sciences arabes. Son discours d'ouverture traite de l'état et du progrès des sciences chez les Arabes avant et après Mohammed. Goujet qui écrivait sur des notes fournies par le professeur lui-même nous en a laissé une longue analyse.

Cardonne qui, en 1767, prit possession de la seconde chaire arabe, présida à sa transformation. En 1773, un arrêt

(1) Je ne la trouve mentionnée ni dans SCHNURRER, *Bibliotheca arabica*, ni dans ZENKER, *Bibliotheca orientalis*. Ces deux ouvrages, d'ailleurs, en ce qui concerne cette époque et surtout ce qui a été publié en France, sont ridiculement incomplets.

du Conseil du Roi décida qu'elle serait désormais consacrée au turc et au persan. L'affiche de 1774 lui donne en effet ce titre, mais l'enseignement de Cardonne reste arabe cette année et la suivante. L'affiche de 1776 annonce l'étude des premiers éléments du persan. A partir de ce moment, la chaire d'arabe devient unique.

Pendant près d'un siècle, de 1784 à 1871, l'affiche ne donne qu'un seul nom, celui des Caussin de Perceval. Le père enseigne près de cinquante ans, ce qui est un chiffre rarement atteint (1) ; le fils près de quarante ans ce qui est encore fort enviable. Dans ce long intervalle de temps, l'éclat de la chaire est porté à son apogée et vous me permettrez d'entrer dans quelques détails.

Jean-Jacques Antoine Caussin de Perceval, né en 1759, à Montdidier, était, par conséquent, compatriote d'Antoine Galland. Sa gloire s'est perdue un peu dans le rayonnement du grand Silvestre de Sacy qui, professeur de persan au Collège de France et d'arabe à l'Ecole des Langues Orientales, fit passer à cette Ecole le sceptre des études arabes qu'elle dispute si souvent avec bonheur à notre enseignement.

Le malheur veut que la plus grande partie des affiches de son temps ne nous aient pas été conservées. Celles que nous possédons de 1784 à 1796 nous le montrent suivant la voie ouverte par son prédécesseur immédiat Des Hauterayes et traitant tour à tour de sujets historiques ou scientifiques. Son œuvre imprimée est fort importante et tout en faisant

(1) Dans la liste donnée par M. Lefranc à la fin de son *Histoire du Collège de France* et qui contient près de quatre cents noms, cinq seulement atteignent ce chiffre ou le dépassent.

une part aux sciences, spécialement à l'astronomie, elle est proprement littéraire et, en quelques points, devance celle de Silvestre de Sacy. Un des premiers, il fit connaître à l'Europe, les sept Moallakats, ces anciennes poésies qui, avec le Coran, forment la fleur de la langue arabe, fleur archaïque et jusqu'alors peu accessible (1). C'est lui qui, le premier en Europe, donna une édition des *séances* de Hariri qui constituent l'œuvre la plus classique de la littérature proprement dite (1818). En cela, il devança Silvestre de Sacy lui-même qui en préparait, dans le même temps, une édition avec commentaire. Le succès de la seconde a éclipsé jusqu'au souvenir de la première ; mais il était juste de rendre à ce prédécesseur ses droits de priorité. Il donna aussi une nouvelle édition avec une continuation des *Mille et une Nuits*, délicat hommage à la mémoire de son compatriote et prédécesseur. Enfin, sans épuiser la liste de ses travaux, je signale son étude sur l'ensemble d'observations astronomiques faites au Caire par Ibn Younis connu sous le nom de : « table hakémite » et une autre sur le catalogue des étoiles d'as Soufi.

J'ai insisté, vous le voyez, sur son œuvre parce qu'elle était un peu oubliée et injustement méconnue. J'ai donné une des raisons de cet oubli. Une autre est que le fils a eu une notoriété plus étendue et surtout plus accessible, d'ailleurs de tous points méritée et que c'est de lui que paraît venir tout l'éclat du nom.

(1) Cette publication, à laquelle on ne peut assigner de date, soulève un petit problème bibliographique que ce n'est pas le moment d'examiner. Voir Lambrecht, *Catalogue de la Bibliothèque de l'École des Langues Orientales*, n^{os} 1369 et 1370.

Né à Paris en 1795, Armand Pierre Caussin de Perceval suivit la carrière du drogmanat avec beaucoup d'éclat et est le premier, si je ne me trompe, qui s'attacha à l'étude de l'arabe vulgaire et en démontra l'importance. Il l'enseigna à l'Ecole des Langues Orientales et en fit une grammaire. En 1833, il succède à son père dans la chaire du Collège de France et continue son enseignement dans la même ligne littéraire. Il reprend l'étude des anciennes poésies et de Hariri, n'hésitant pas, par une loyauté scientifique remarquable, à suivre, pour ce dernier auteur, l'édition de Silvestre de Sacy l'heureux rival de son père. C'est au même maître qu'il emprunte les extraits littéraires de la Chrestomathie pour les expliquer à ses élèves. En même temps, il étudie le Coran et la vie de Mohammed, préparation à son grand ouvrage. Je ne rappellerai pas ses mémoires, dont les plus importants parurent au Journal Asiatique. Je veux dire seulement quelques mots de son chef-d'œuvre, celui dont Renan a dit : « Il n'y a pas de livre qui fasse plus d'honneur à la France ». C'est le livre modestement intitulé *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme* et qui, en réalité, nous donne sous une forme claire, précise, châtiée, l'essence même de cette histoire d'après les sources arabes. Là les sources sont utilisées de si près, avec tant d'exactitude et surtout avec cet art si français qui sait faire disparaître toutes les apparences de l'érudition, que l'on a l'impression de l'original. L'auteur se défend d'avoir introduit le moindre jugement personnel, la moindre vue philosophique, c'est une suite de récits tissés avec tant d'habileté qu'il semble que ces récits, historiques ou légendaires, nous sont contés par un Arabe d'autrefois qui parlerait admirablement notre

langue du XIX^e siècle. Nul, plus que Caussin de Perceval, n'est imprégné du génie arabe, de l'âme arabe ; nul ne traduit, avec plus d'aisance et de légèreté, les anciennes poésies dont il saisit pleinement les nuances les plus fugitives et les plus éloignées du génie de notre propre langue. Il marque le point culminant de l'ancien orientalisme, alors que la critique moderne n'a pas introduit contre la pensée arabe les multiples procès pendants aujourd'hui, alors qu'on ne se préoccupe que de rendre avec le plus d'exactitude et je dirai de limpidité, cette pensée telle qu'elle apparaît dans ses œuvres. Cet orientalisme, tout candide et même naïf qu'il peut paraître aujourd'hui, est plus près de la réalité que certaine hypercritique à laquelle nos savants modernes sont un peu trop enclins et, d'ailleurs, il représente l'étape nécessaire à la marche de la science. Il faut, pour juger le peuple arabe, cette candeur dénuée de tout préjugé, cette assimilation personnelle et intime de son génie que Caussin de Perceval eut au plus haut degré et qu'il dut en grande partie à son long séjour en Orient. En cela il a même dépassé Silvestre de Sacy qui, malgré une réelle divination, n'avait pu acquérir, confiné qu'il était dans les travaux du cabinet, ce sens de la vie arabe qui se révèle, si aigu, dans *l'Essai sur l'histoire des Arabes*.

Si le caractère de ce chef-d'œuvre est la simplicité, l'honnêteté même, le procédé en est aussi remarquablement simple, mais combien alors en était difficile l'application ! L'ouvrage considérable appelé le *Livre des Chansons* (*Kitâb al Aghâni*) venait d'entrer dans nos bibliothèques. Lire le manuscrit, en recueillir les délicieuses anecdotes et les classer dans un récit suivi faisait la première partie de la tâche,

et pour qui sait l'étendue de l'ouvrage et la difficulté d'un texte arabe dont presque tous les éléments sont fort anciens, cette première partie représente un labeur colossal. Enfin un second livre, d'origine aussi ancienne et également manuscrit à cette époque, la *Vie du Prophète* par Ibn Ishak, devait être dépouillé et utilisé. Après quoi, d'autres ouvrages toujours manuscrits, relatifs aux premiers temps de l'islamisme, devaient être consultés et confrontés. En se privant du droit que se donnent généralement les historiens de choisir les témoignages et de les discuter suivant leurs points de vue personnels, ce qui leur permet de prendre dans les textes ce qui leur convient et d'ignorer le reste qu'ils ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre, Caussin de Perceval semblait renoncer à toute originalité ; mais, par la loyauté et la sûreté dans l'application de son procédé, et par une aptitude remarquable à réfléchir le génie de la race arabe, il a vraiment créé et son œuvre restera un modèle inimitable. On pourra faire l'histoire autrement que lui, mais nul de ceux qui voudraient reproduire ses procédés n'atteindra à sa perfection.

C'est également par des travaux historiques plus nombreux, il est vrai, mais plus dispersés et déjà plus critiques que se distingua son élève et successeur Charles François Defrémery. Né à Cambrai le 8 décembre 1822, il vint à Paris en 1840 et suivit les cours d'arabe et de persan de l'École des Langues Orientales et du Collège de France. Il s'attacha de bonne heure à débrouiller l'inextricable écheveau des innombrables petites dynasties qui naquirent de la dissolution du khalifat oriental et dont beaucoup restent encore très mal connues. En même temps, il poursuivait la critique

lexicographique inaugurée par Silvestre de Sacy et, dans l'un et l'autre domaine se rencontrait avec le grand orientaliste hollandais, Dozy. Une vive amitié se forma entre ces deux hommes aux goûts et aux aptitudes si semblables.

Tout d'abord son enseignement ne diffère pas sensiblement de celui que donnait Caussin de Perceval, vers la fin de son cours ; plus tard, il est consacré à des études historiques et géographiques qui constituent sa vraie originalité. Son titre principal à la reconnaissance du monde savant est son édition et traduction, en collaboration avec l'érudit médecin Sanguinetti, des voyages d'Ibn Batouta. Ces amusants voyages qui sont comme la répétition ou mieux la continuation historique de ceux des *Mille et une Nuits* ou du livre des *Merveilles de l'Inde* nous apportent sur le monde oriental du XIV^e siècle bien des détails pittoresques et inconnus.

Messieurs, je m'excuse de passer si rapidement sur les travaux si remarquables de mes prédécesseurs. Le temps s'écoule et je ne voudrais cependant pas vous quitter sans consacrer quelques détails au dernier maître dont j'ai à vous entretenir : Stanislas Guyard qui succéda à Defrémery en 1884.

Ce n'est qu'avec une profonde émotion que l'on peut prononcer dans cette chaire le nom glorieux et infortuné de Stanislas Guyard. Jamais orientaliste plus jeune ne présenta à l'appui de sa candidature des titres plus nombreux et plus considérables. Jamais professeur n'apporta, en prenant possession de cette chaire, plus d'espérances enthousiastes et jamais catastrophe plus soudaine et plus imprévue ne dissipa de plus beaux rêves. En parcourant cette longue série de nos

professeurs, je ne puis m'empêcher, arrivé à ce nom si évocateur de grandeur et de mélancolie, de me rappeler les vers si touchants de Virgile où passant en revue les futurs descendants d'Enée, son cœur s'attendrit devant le fantôme d'une jeune gloire prématurément éteinte. Qui ne connaît ce passage émouvant entre tous :

Heu ! miserande puer, si quâ fata aspera rumpes,
Tu Marcellus eris !...

Né près de Vesoul en 1846, élevé en Russie jusqu'à l'âge de quinze ans, Stanislas Guyard vint à Paris en 1861 et déjà il était tout imprégné d'orientalisme. Il avait puisé dans le milieu slave où il avait vécu cette aptitude toute spéciale, ce don unique pour les langues qu'il posséda au plus haut degré. Russe, sanscrit, turc, persan, arabe, lui étaient déjà familiers. A l'âge de vingt-deux ans, il était désigné pour remplir à l'Ecole des Hautes Etudes nouvellement créée la chaire d'arabe et de persan. Il y a laissé des souvenirs toujours vivants. Ses mémoires dans le *Journal Asiatique* firent époque par la science, l'ingéniosité, la profondeur et la clarté. Rien, en particulier, n'est comparable à ce traité de la métrique arabe où, par une vue de génie, l'auteur découvre les lois générales du rythme naturel du langage et en montre l'application simple et rationnelle dans les règles, en apparence si arbitraires et si complexes, de cette curieuse métrique. La science de la musique (1), la profonde compréhension de la linguistique, l'érudition parfaite d'un sujet si

(1) Voir dans le Rapport Annuel du *Journal Asiatique*, 8^e série, t. VI, p. 18 de curieux détails à ce sujet.

spécial, la netteté du style et de l'exposition, tout contribue à en faire une œuvre de la plus haute originalité.

Cette érudition si sagace, nous la retrouvons dans d'autres travaux où, abordant les parties les plus obscures de la pensée arabe, tantôt il interroge Abd er Razzâk sur la doctrine de la prédestination, tantôt il explique avec une étonnante lucidité les symboles abstrus des sectes Ismaéliennes et la vie du fameux Sinân, le Grand-Maître des Assassins, adversaire, puis ami de Saladin, thaumaturge extraordinaire et politique incomparable, le premier de ces *Vieux de la Montagne* si redoutés des Croisés.

Comme si des études si ardues ne lui paraissaient déjà plus suffisantes pour alimenter son génie, brusquement il se tourne vers les problèmes de l'assyriologie et, d'emblée, dans cette science à peine sortie des premières incertitudes, prend une position hardie et brillante.

Il était alors l'orientaliste français le plus en vue et lorsque se constitua le comité européen pour l'édition de la grande chronique de Tabari, c'est lui qui fut appelé à y représenter la France. Un volume environ de cette œuvre considérable fut édité par lui.

La chaire du Collège de France à laquelle il était nommé à trente-sept ans (1884), non seulement lui apportait la consécration, mais encore allégeait sa vie des soucis d'argent qui l'avaient parfois attristée. C'était donc avec une véritable allégresse que ses amis, ses élèves, tous les orientalistes du monde entier, saluaient cette heureuse nomination et en attendaient les plus favorables effets. Ce fut avec une profonde stupeur et une réelle douleur que quelques mois après

ils recevaient la funeste nouvelle : dans un brusque accès de fièvre cérébrale, tout s'était écroulé !...

Messieurs, j'ai dit dans ma leçon d'ouverture ce qu'avait été, en cette chaire, son éminent successeur, mon maître vénéré. Aujourd'hui j'ajouterai un mot qui doit clore cette histoire. Peu de temps après sa nomination (9 janvier 1885), Barbier de Meynard (1) prit l'initiative de proposer à l'Assemblée des Professeurs une importante modification du titre de la chaire. Acceptée à l'unanimité, elle fut ratifiée par Monsieur le Président de la République qui, par décret du 11 mars 1885, décida que la chaire porterait désormais le nom de « langue et littérature arabes ».

Je n'ai pas besoin de vous dire toute la portée de cette heureuse innovation. Depuis la fondation de l'Ecole des Langues Orientales et de l'Ecole des Hautes Etudes, non seulement les éléments mais les parties les plus difficiles de la philologie arabe y étaient brillamment enseignées. Fidèle à sa glorieuse tradition, le Collège de France devait donc créer un enseignement nouveau : tout en conservant l'étude des textes qui restera longtemps indispensable tant que la grande majorité en sera inédite ou peu connue, il demanda au professeur d'arabe, quelque chose de plus. Barbier de Meynard resta fidèle à son programme et, toujours, il consacra une leçon sur deux à des vues d'ensemble sur la littérature, en prenant comme point de départ tel ou tel auteur. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à consulter la suite de ses affiches.

(1) Né en mer dans les parages de Marseille, le 9 février 1826, mort à Paris, le 31 mars 1908.

En accentuant cette division qui, vous vous en souvenez, est à la base même de mon propre programme, je ne fais donc que développer la pensée de mon maître et prédécesseur, et tout en renouvelant, suivant l'esprit même du Collège de France, l'enseignement de l'arabe, je suis fier de rester le continuateur des maîtres illustres dont je viens de vous tracer le trop rapide portrait (1).

6 décembre 1909.

(1) Enfermé dans le cadre d'une unique leçon, je n'ai pu donner tous les développements que j'aurais voulu. J'ai dû laisser de côté, en particulier, les questions bibliographiques qui, pour les premiers siècles, méritent une étude à part. J'ai tenu surtout à présenter un tableau de l'enseignement tel qu'il a été professé au Collège de France même. Plus tard, j'aurai l'occasion de traiter à fond bien des points que je n'ai pu qu'effleurer.

HISTORIQUE DE LA CHAIRE D'ARABE.

<p>GUILLAUME POSTEL 1538-1543.</p> <p style="text-align: center;">1^o chaire d'arabe.</p> <p>ARNOUL (JEAN) DE L'ISLE 1587-1600.</p> <p>ETIENNE HUBERT 1600-1615.</p> <p>GABRIEL SIONITE 1615-1648.</p> <p>JACQUES DAUVERGNE 1648-1692.</p> <p>[PIERRE DIPY*¹ 1692-1709].</p> <p>FRANÇOIS PÉTIS DE LA CROIX * 1709-1713.</p> <p>JEAN-BAPTISTE DE FIENNES 1715 (17 janvier)²-1744.</p> <p>ALEXANDRE LOUIS MARIE PÉTIS DE LA CROIX 1744-1751.</p> <p>[JEAN-BAPTISTE HÉLIN DE FIEN- NES* 1751-1767].</p> <p>LE ROUX DES HAUTESRAYES * 1767-1784.</p>	<p>et aussi de syriaque (jusqu'en 1694).</p>	<p style="text-align: right;">Langues Orientales.</p> <p style="text-align: center;">2^o chaire d'arabe.</p> <p>JEAN MARTIN ?</p> <p>ANTOINE LE RAT ?</p> <p>ALIAMRI ?</p> <p>JEAN HESRONITE ?</p> <p>ABRAHAM ECHELLENSIS 1641-1652.</p> <p>JONAS HAMBRCÆUS, prof. extra- ord. vers 1655.</p> <p>PIERRE VATTIER 1658-1670.</p> <p>PIERRE DIPY 1670-1692.</p> <p>FRANÇOIS PÉTIS DE LA CROIX 1692 (17 avril)²-1709.</p> <p>ANTOINE GALLAND 1709 (19 juil- let)²-1715.</p> <p>ETIENNE FOURMONT 1715 (16 mai)²-1745.</p> <p>OTTER 1746 (3 mars)²-1748.</p> <p>JEAN-BAPTISTE HÉLIN DE FIEN- NES 1748 (28 nov.)²-1751.</p> <p>LE ROUX DES HAUTESRAYES 1752 (18 mai)²-1767.</p> <p>CARDONNE 1768 (10 février)²-1774 (à partir de 1774 la chaire est affectée au turc et au persan).</p>
---	--	--

Chaire unique de langue arabe.

JEAN-JACQUES ANTOINE CAUSSIN DE PERCEVAL	1784-1833.
ARMAND-PIERRE CAUSSIN DE PERCEVAL	1833-1871.
CHARLES DEFREMERY	1871-1883.
STANISLAS GUYARD	1884.
BARBIER DE MEYNARD	1885.

Chaire de langue et littérature arabes.

BARBIER DE MEYNARD	1885-1908.
--------------------	------------

¹ Les deux chaires ne se distinguant pas l'une de l'autre sur les affiches, je considère comme à la première ceux qui sont mentionnés en tête. Je marque d'un astérisque ceux dont le nom est passé successivement du second rang au premier. Les professeurs dont le nom est entre crochets n'ont, d'après l'ordre officiel de succession, occupé en réalité que la deuxième chaire.

² Date de l'installation, d'après le registre des délibérations de l'Assemblée des Professeurs. A cette époque, elle avait une grande importance dans les questions de préséance aujourd'hui disparues.



DU MÊME AUTEUR

pour paraître prochainement :

MOHAMMED ET LA FIN DU MONDE

ÉTUDE CRITIQUE SUR L'ISLAM PRIMITIF.



D: De 228

ULB Halle 3/1
000 867 365



